

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 79 (1999)

Artikel: La Chapelle de Chillon : sa construction, ses transformations, ses peintures murales, des origines à la restauration d'Albert Naef
Autor: Raemy, Daniel de / Feihl, Olivier / Golay, Laurent
Kapitel: L'architecture
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835894>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Description et situation

Le bâtiment Y (selon la nomenclature adoptée par Naef), qui abrite la chapelle, est construit sur le flanc oriental, côté terre, du château (fig. 3 et I-II en annexe); il ferme au nord la cour H, définie par les enceintes haute (XI^e siècle?) et basse (XII^e siècle?). Cette dernière est flanquée des tours semi-circulaires C, Z et Z'. De plan rectangulaire (8,50 m sur 6,30 m, dans-œuvre), la chapelle comporte deux travées voûtées de croisées d'ogives, soutenues par six colonnes engagées. Elle occupe le premier étage du bâtiment Y et est orientée de façon presque traditionnelle avec un chevet plat au nord-est, ajouré d'un triplet de simples baies en lancette percées dans la courtine basse, l'une maintenant dissimulée par la tour Z (fig. 3).

D'après Albert Naef¹³, la chapelle se présentait au milieu du XIII^e siècle dans la configuration suivante: à l'ouest, un ample escalier de pierre d'une seule volée partait de la cour supérieure F et donnait sur la porte d'entrée, qui était également reliée au donjon J par une galerie de bois couverte, accrochée contre la façade occidentale formée par la première enceinte qui se prolongeait au sud. La chapelle touchait par son angle nord-ouest la tour d'Alinge X qui renferme la *camera domini*. Au sud était adossée une loggia couverte, la *loggia magna parlamenti*, communiquant avec la chapelle par la porte méridionale et permettant un accès à celle-ci sans passer par la cour supérieure, réservée au prince. La cour H avec sa loggia était la seule vraie cour, horizontale et de grandes dimensions, où devait se rassembler et vaquer à diverses occupations tout le personnel du château. C'était aussi un lieu où le seigneur, sortant de la chapelle, pouvait exercer la justice ou proclamer des sentences devant la population du château et du bourg qui se rassemblait là. Cette cour était aménagée sur un local voûté de croisées d'ogives, faisant certainement office de dépôt et de gaine défensive, puisqu'il desservait trois archères percées dans la seconde enceinte. Au nord de la chapelle se trouvait le bâtiment G du grand poêle, appelé *magnum pelium* ou encore *magna stupha*, mais qui reçut le nom de *domus clericorum* (maison des clercs) en 1266, au moment de sa construction sous Pierre de Savoie¹⁴; il devait abriter l'administration de cour à proximité de l'appartement seigneurial, sans communication directe pourtant avec lui ni avec la chapelle. Cette configuration générale de la chapelle, telle que l'a décrite Albert Naef, en 1916 et en 1922, est celle qui a en gros prévalu durant toute la période savoyarde documentée par les comptes de châtelainie. Sa genèse est complexe toutefois, jalonnée par six transformations que l'étude archéologique a pu mettre en évidence, formant en quelque sorte la préhistoire, puisque toutes antérieures à 1257, année où commence la série comptable conservée à Turin. Depuis cette date jusqu'à nos jours, l'édifice a subi neuf modifications majeures, particulièrement importantes lorsqu'il a changé d'affectation. Ces diverses étapes, qui ont façonné la chapelle puis marqué son histoire, vont maintenant être décrites.

◀ Fig. 3
Chapelle Y, situation générale, vue depuis le nord-est. Au premier plan, la *domus clericorum* G, puis le chevet de la chapelle ajouré encore par deux baies, la troisième ayant été masquée dès 1260 par la surélévation de la tour Z. Une longue archère perce le niveau inférieur.

Les étapes de construction, les transformations

Étape 1, antérieure au XIII^e siècle

Fig. 4 et, voir annexe, relevés III-IX, couleur



► Fig. 4

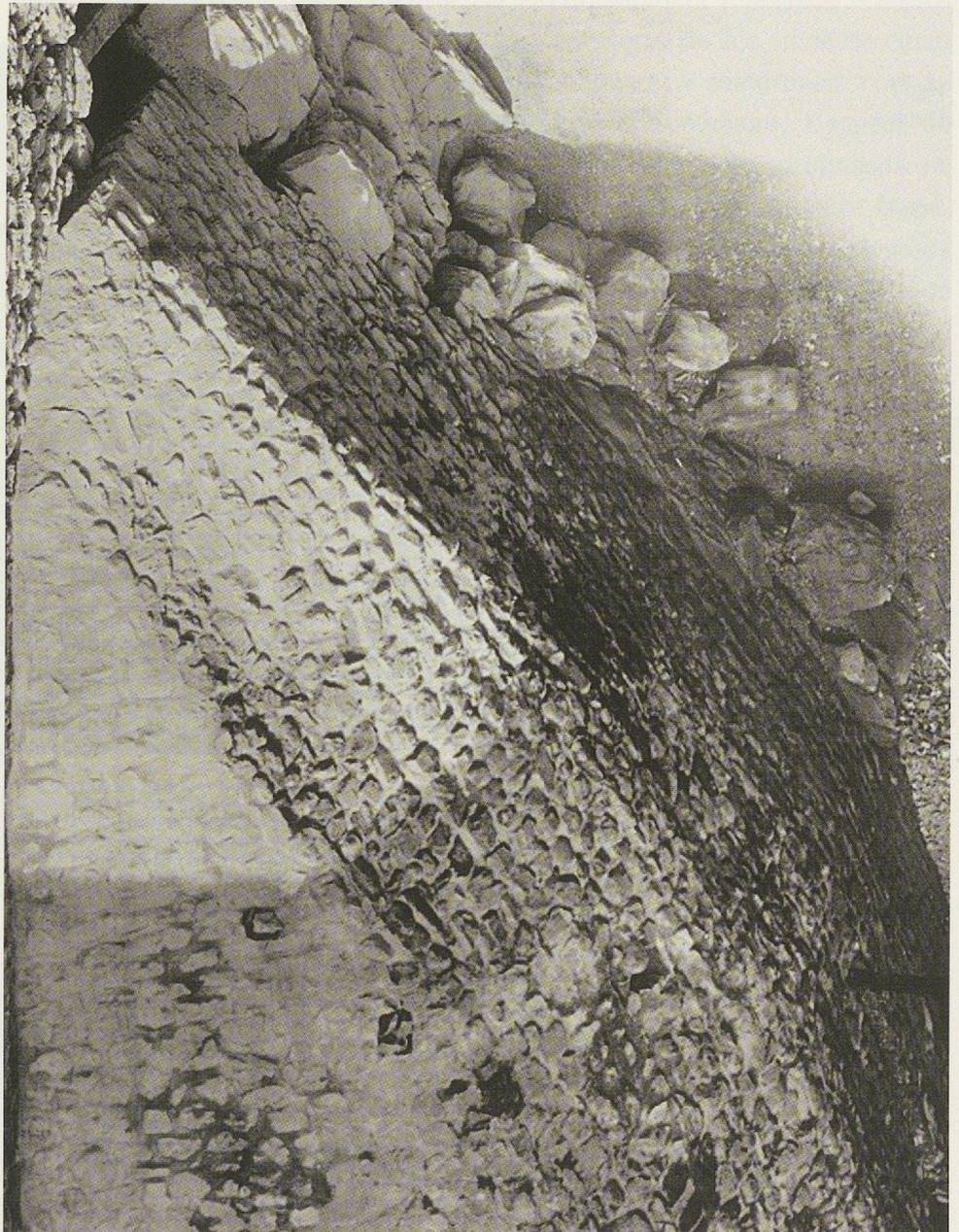
Château de Chillon, secteur septentrional, étape 1. Avec l'aide de l'informatique, nous avons décidé de suggérer un aspect réaliste du secteur de la chapelle à chacune de ses étapes de transformation. Nous n'avons prudemment pas reconstitué les parties manquantes. Les parties plus lointaines, non étudiées, ont volontairement été laissées dans la pénombre. Les structures en bois n'ont pas été restituées. Toutes les images de synthèse présentées ici ont été réalisées par Olivier Feihl et Stephen Léger.

La chapelle Y n'est pas le monument le plus ancien du site, loin s'en faut. Le noyau de l'appareil fortifié, qui a progressivement façonné le château, lui est antérieur. En effet, à une date qui doit se situer au XI^e siècle, le rocher oblong de Chillon reçoit en son centre, à son point culminant, une tour maçonnée de plan quadrangulaire (tour J). La terminologie moderne la désigne du nom de *donjon*, mais les textes médiévaux l'appellent plus simplement *grande tour*. Dominant directement le cheminement d'accès venant du sud-est, elle constituait à la fois le point avancé des défenses du château et son dernier refuge. Une enceinte de plan *grosso modo* ovale l'a enfermée, à en juger par les fragments retrouvés du côté terre (fig. 5). Un secteur de cette première enceinte formera par la suite le mur occidental de la future chapelle.



Au pied de l'enceinte, le socle rocheux a été aménagé en glacis, afin d'en rendre l'escalade malaisée (fig. 6). Ce glacis a fait l'objet d'une modification: il a été épaissi et surélevé. Bien qu'on n'en ait rien retrouvé, on imagine qu'auparavant tous les bâtiments aient pu être en bois. Le seul édifice en maçonnerie que comportait le site aurait été la chapelle à abside D située à proximité de la future entrée du château. Cette chapelle pourrait être préromane, voire carolingienne si elle est contemporaine du reliquaire de cette époque retrouvé dans ce qu'il reste de l'édifice, peut-être une crypte¹⁵.

▲ **Fig. 5**
Maquette illustrant la construction du donjon J et de la première enceinte selon la chronologie d'Albert Naef. Au premier plan, reconstitution des parties basses de la chapelle préromane dédiée à saint Pantaléon. Côté terre, le rocher a été enveloppé d'un glacis maçonné. Photo sur plaque de verre réalisée pour Albert Naef.



▶ **Fig. 6**
Château de Chillon, glacis mis au jour par Albert Naef dans la cour G. Vue plongeante. Photo prise vers 1905 lors des fouilles de la cour G.

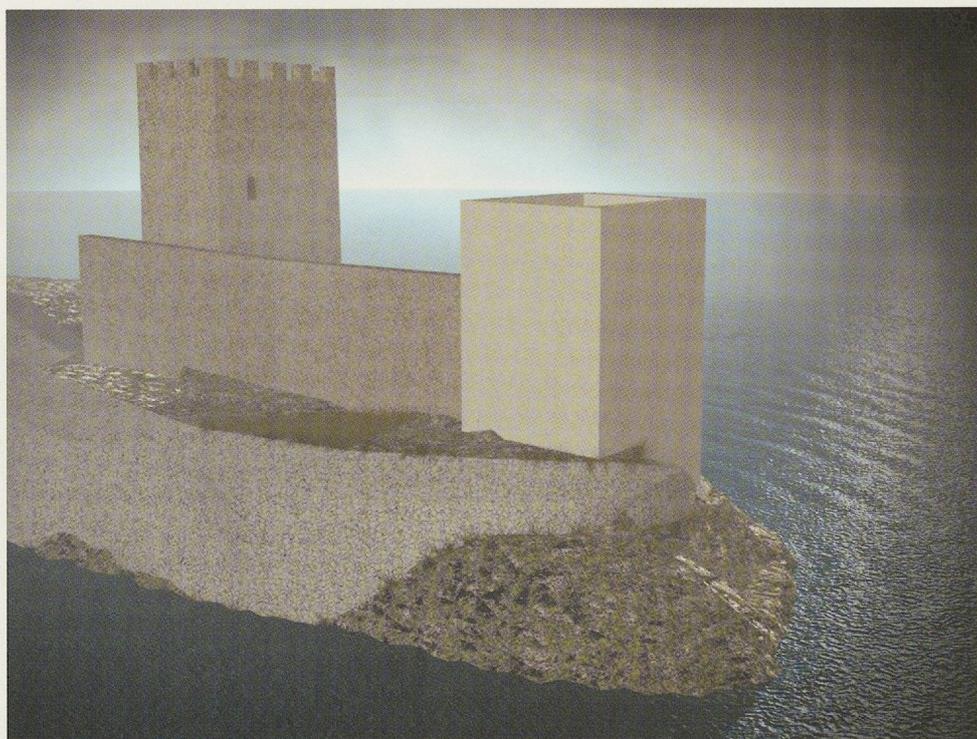
Étapes 2 et 3, antérieures au XIII^e siècle

Fig. 7, 8 et relevés III-IX, couleurs

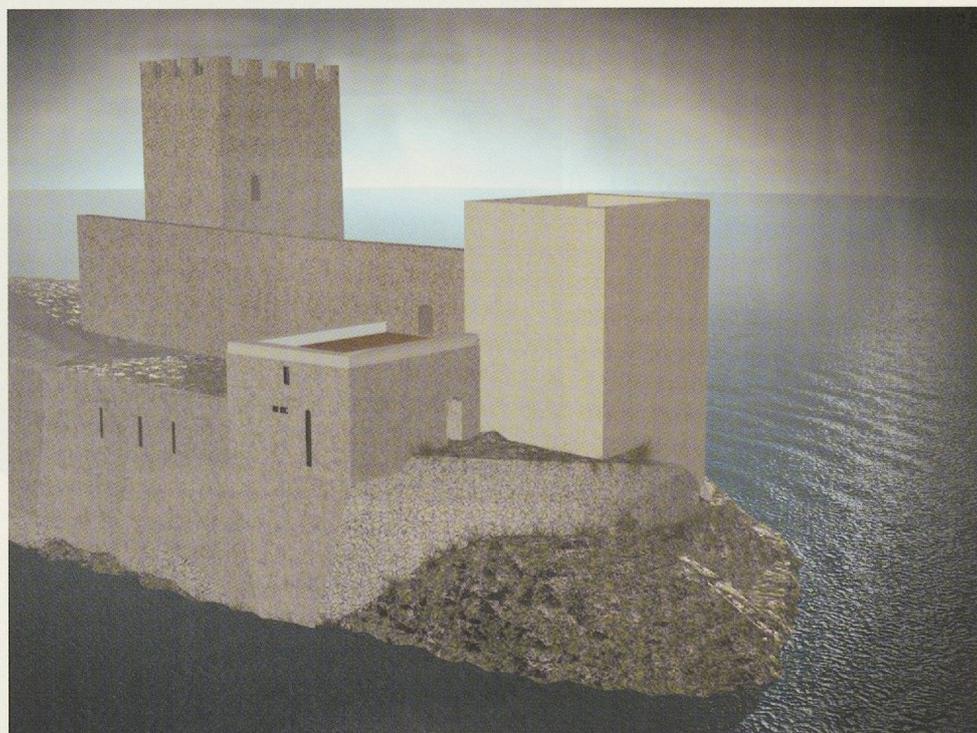


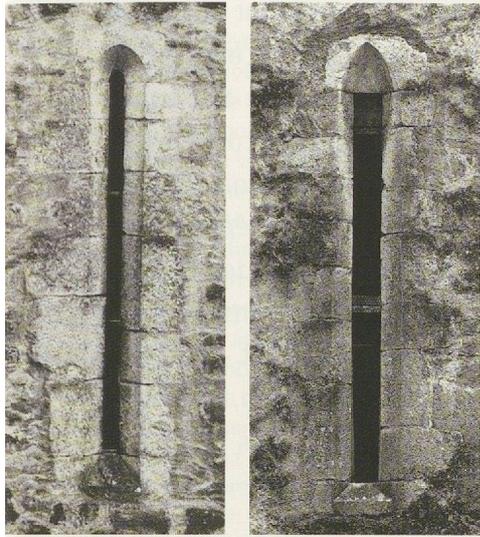
Le donjon est ensuite secondé par la tour d'Alinge (tour X), installée à l'extrémité nord du site (étape 2). Plus tard, une seconde enceinte est dressée sur le glacis, suivant la ligne où celui-ci change de pente. Dans la partie septentrionale de l'actuelle cour H, la nouvelle muraille est percée de trois archères. Dans le secteur qui nous intéresse, cette enceinte se retourne à peu près à angle droit pour s'appuyer contre la tour d'Alinge. Elle constituera la base des murs nord et est de la chapelle actuelle. La partie

► Fig. 7
Etape 2

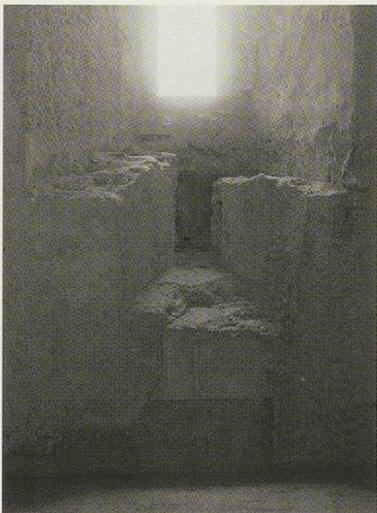


► Fig. 8
Etape 3





▲ **Fig. 9**
Château de Chillon, archères ajourant les parties basses du bâtiment L et de la chapelle Y. Antérieures au XIII^e siècle, ces archères sont les plus anciennes du château. Leur facture est très soignée avec du calcaire veiné de rose provenant de la région toute proche d'Arvel. Le jour, sommé d'un petit arc brisé et en plein-cintre, a reçu un léger chanfrein extérieur. L'arc brisé résulte toutefois d'une transformation ultérieure qui a élargi l'archère.



▲ **Fig. 10**
Chapelle Y, paroi nord, restes d'une archère retrouvée sous la baie orientale actuelle. Cette archère devait commander le secteur G, alors situé à l'extérieur de l'ensemble castral. Photo prise lors des explorations archéologiques de la chapelle menées en 1901.

orientale est ajourée dès la construction de trois ouvertures. Le mur qui ferme le bâtiment Y au sud est très vraisemblablement contemporain de l'enceinte.

De plan rectangulaire, le bâtiment Y, défini par les deux enceintes sur trois de ses côtés, pourrait être éventuellement qualifié de tour, mais son élévation primitive reste inconnue. Avec le bâtiment L, qui paraît en être le pendant car il présente le même type d'archère percée dans la seconde enceinte (fig. 9), la «tour» Y était peut-être destinée à renforcer le front du château tourné contre la montagne, tout en verrouillant l'accès au glacis situé entre les deux enceintes. Son sol a été établi en entamant la pente en amont du glacis et en comblant celle-ci en aval. Au sud du bâtiment Y, le glacis H a sans doute été remblayé en partie afin de créer une sorte de lice, zone de circulation aisée pour la défense du château. Le bâtiment Y comprenait alors au moins deux niveaux séparés par un solivage intermédiaire. L'aspect du niveau supérieur est inconnu: la reconstitution que nous proposons ne s'aventure pas au-delà de la maçonnerie encore conservée de cette étape. Cet étage était peut-être dévolu à la défense car on l'imagine ajouré de jours très étroits, qui ont pu remplir la fonction d'archère, du même type que celles que l'on peut voir au niveau inférieur des bâtiments L et Y.

Dès sa construction, le mur oriental est, au niveau inférieur, percé de trois ouvertures. Toutes présentent un encadrement à large chanfrein. L'une, très allongée, est incontestablement une archère. La forme et la disposition des deux autres seraient étonnantes si l'espace qu'elles éclairent n'avait abrité qu'un simple cellier. Il n'est pas exclu d'imaginer une chapelle basse. Dans ce cas, les trois baies formaient une sorte de triplet; l'autel aurait été situé sous la fenêtre horizontale. C'est l'usage défensif de la tour, avec une archère accessible de plain-pied et des jours volontairement restreints, qui aurait dicté cette configuration si particulière du «triplet». Le réduit seigneurial de Chillon, regroupé autour de la cour H, aurait ainsi été doté d'une chapelle à vocation privée, dévolue à la piété des premiers comtes de Savoie.

Relevons ici l'apparition très précoce à Chillon de l'archère: nous n'avons pas de date absolue à proposer, mais les études les plus récentes la situent au plus tôt dans la seconde moitié du XII^e siècle, peut-être vers 1180, tant en France qu'en Angleterre¹⁶. Le bâtiment L et la «tour» Y ponctuaient les extrémités de la nouvelle aire désormais vouée à l'habitation entre les courtines supérieure et inférieure. Les faces extérieures de ces deux tours étaient également ajourées d'archères commandant le glacis dans la proximité de la tour X (fig. 10), le fossé et l'accès au bourg du château, vers l'entrée actuelle.



Contre le mur nord, un fragment d'enduit ancien (fig. 11) peut être attribué au chantier de la construction de la tour: il est perturbé en effet par le montant oriental de la fenêtre/archère primitive apparue lors de la cinquième étape. D'une granulométrie assez grossière, cet enduit est recouvert d'un badigeon de lait de chaux appliqué au pinceau. S'il laisse percevoir la structure pierreuse sous-jacente, il est important de relever que ce crépi est couvrant. Cette découverte est exceptionnelle car dans la plupart des édifices médiévaux, les enduits de façade ont disparu ou, s'ils sont conservés, ne peuvent être clairement imputés à la construction de leur support – précieux témoin si l'on envisageait un jour de recrépir le château de Chillon. Un enduit similaire avait été dégagé par Albert Naef dans les parties basses du donjon conservé derrière les maçonneries du trésor K.

▲ Fig. 11
Chapelle Y. Façade nord: à gauche, reste de l'enduit original.

Étape 4, antérieure au XIII^e siècle

Fig. 12 et relevés III-IX, couleur



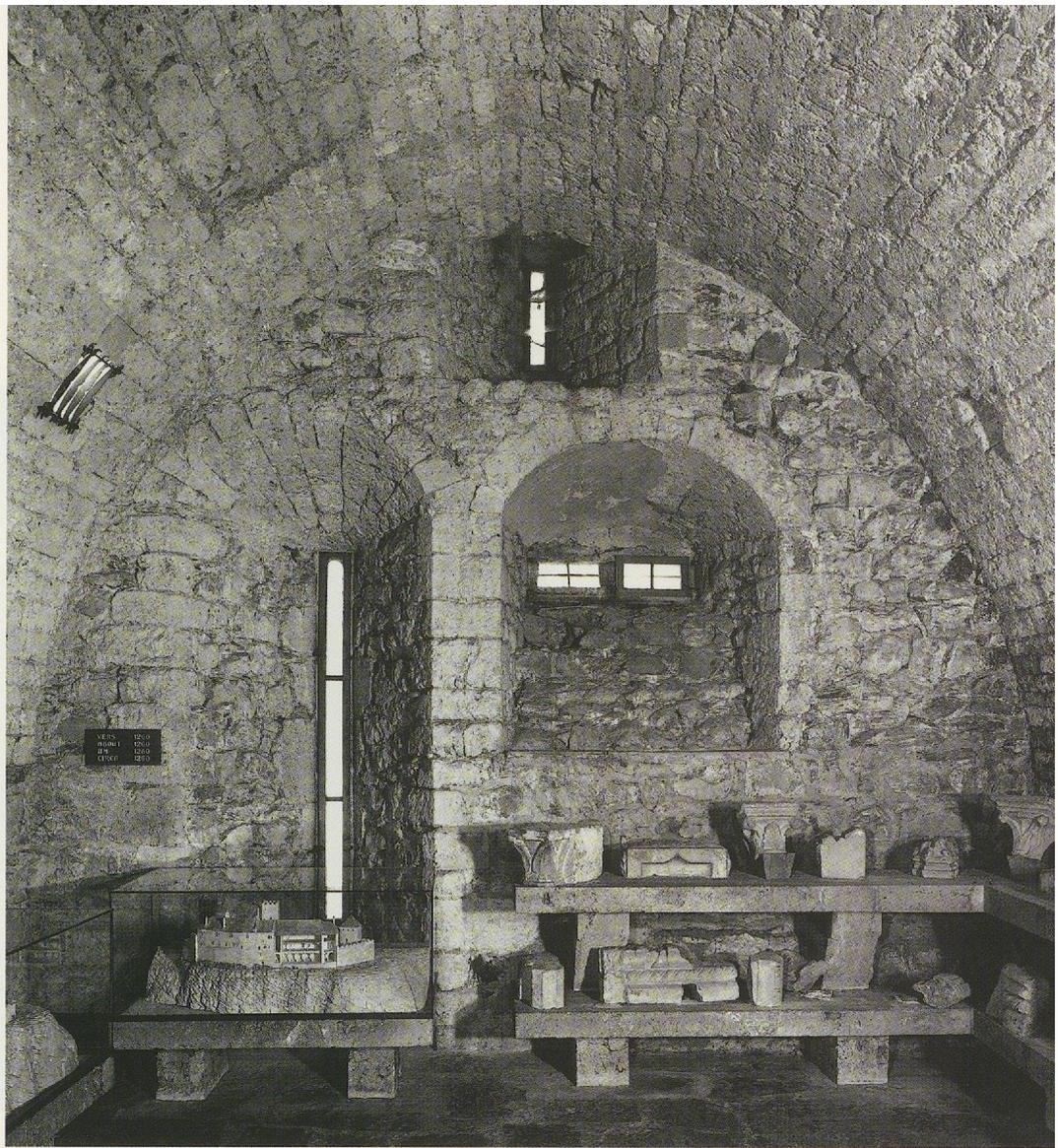
Le plancher-plafond séparant les deux niveaux du bâtiment Y a ensuite été doublé par la très belle voûte en tiers-point qui subsiste aujourd'hui (fig. 13). Ce type de voûte, rarement voire pratiquement jamais adopté dans des constructions de nature militaire et défensive en nos régions, confirmerait l'existence d'une chapelle dans l'étage inférieur du bâtiment Y¹⁷. L'aspect de la partie haute est toujours inconnu. L'angle nord du bâtiment est renforcé d'un contrefort dont la forme atteste que l'enceinte dans le secteur du bâtiment G n'existait pas encore (fig. 14 a, b).

▶ Fig. 12
Étape 4



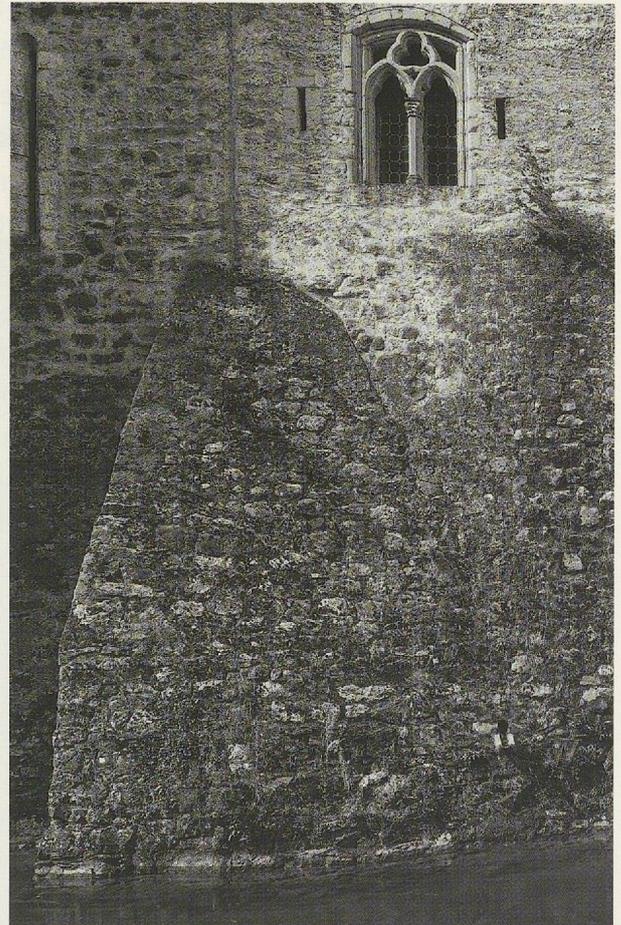
► Fig. 13

Chapelle Y, niveau inférieur, paroi orientale et voûte en tiers point. L'archère et la baie qui lui est voisine sont contemporaines. Le jour qui les surmonte n'a visiblement pas été raccourci au moment de la création de la voûte. A cause des enduits au ciment qui noient actuellement l'appareil, l'analyse archéologique de cette paroi n'a pas été possible. En revanche, à l'extérieur, il apparaît clairement que ces percements sont contemporains de la création de la courtine. Par son plan simplement triangulaire et surtout par le fait qu'elle est surmontée d'une voussure, l'embrasure de l'archère est d'un type précoce que l'on peut dater de la fin du XII^e siècle.



► Fig. 14 a

Château de Chillon, cour G, détail du glacis dans l'angle sud-est, du côté de la chapelle, vers 1905. On voit la base du contrefort soutenant l'angle nord-est de la chapelle. Contre ce dernier vient s'appuyer la courtine extérieure enfermant la cour G (à gauche).



► Fig. 14 b

Contrefort, vue de l'extérieur, état en 1995.

Étape 5, début du XIII^e siècle

Fig. 15 et relevés III-IX, couleur



► Fig. 15
Étape 5



▲ Fig. 16
Chapelle Y, angle sud-est. On observe à droite de la porte le chanfrein de tuf soulignant la base de la nouvelle surélévation de l'édifice. La vue est prise dans la tour Z.

Cette étape a peut-être suivi immédiatement la construction de la voûte en tiers-point, car elle concerne le niveau supérieur. Elle a été réalisée en deux temps dont il est difficile d'estimer l'écart. D'abord, la première enceinte est doublée dans son épaisseur, la nouvelle muraille étant posée sur la voûte du bâtiment Y. Ensuite, ce dernier paraît avoir été surélevé par des murs, en moellons à l'intérieur et en appareil de tuf à l'extérieur, dont la base, située au-dessus de la voûte, est marquée par un ressaut chanfreiné (fig. 16). Cette surélévation n'est clairement conservée que sur la façade septentrionale, laquelle présente les restes d'un jour fort étroit, ce qui permet de penser que l'éclairage latéral, très parcimonieux, était amené par des archères. On pourrait imaginer aussi qu'il s'agissait de fenêtres romanes, mais leur situation, très près du sol, tend à faire écarter cette hypothèse. La façade sud, non conservée, présentait sans doute le même type d'ouverture. Dans le montant oriental de la baie/archère retrouvée, il existe encore un fragment de l'enduit primitif qui a été masqué par le « bouchon » de la fenêtre actuelle du XIII^e siècle (étape 7). Ce crépi est badigeonné d'un lait de chaux blanc, mais sa structure est plus fine et davantage couvrante que pour l'étape 4. Le bâtiment continuait donc toujours à tenir un rôle défensif. L'étage supérieur aurait pu alors abriter une chapelle haute qui aurait dédoublé l'inférieure. Le bâtiment Y aurait alors renfermé une chapelle double.

Au-delà du contrefort soutenant l'angle nord-est de la chapelle, la seconde enceinte est prolongée en direction du nord pour enrober la tour d'Alinge (tour X). L'aire protégée dans ce secteur ainsi gagné, établie à l'horizontale, aurait abrité un «chesal» pour une maison d'habitation. Il n'a pas été possible de différencier clairement cette structure de celles plus tardives de la *domus clericorum* que nous décrivons plus loin car il aurait fallu procéder à un déjointoyage profond des maçonneries, très abîmées par les intempéries et ayant fait l'objet de multiples rempoches et rejointoyages. La césure pourrait être située au-dessous des baies de la chambre des clercs, à l'endroit où le mur présente de fortes lézardes, à la terminaison de son fruit. Ce niveau pourrait bien correspondre au chesal horizontal attesté inoccupé¹⁸.

Étape 6, vers 1230-1235

Fig. 17 et relevés III-IX, couleur

Le premier mur d'enceinte est surélevé afin de commander le second, et le glacis H est aménagé en lices. Un chemin de ronde, situé sans doute à l'emplacement de l'actuel, est installé sur le couronnement; il était protégé par un parapet d'aspect inconnu mais comportant des créneaux dont les restes sont bien visibles au contraire de ceux reconstitués arbitrairement par l'équipe d'Albert Naef et Otto Schmid au début de notre siècle sur la seconde enceinte. Cette dernière est également renforcée, puisqu'elle est flanquée de trois tours semi-circulaires, moins élevées qu'aujourd'hui (la maçonnerie originale est conservée sur deux assises au-dessus du chanfrein d'Y). Celles-ci auraient été édifiées vers 1232-1233 si l'on en croit l'analyse dendrochronologique



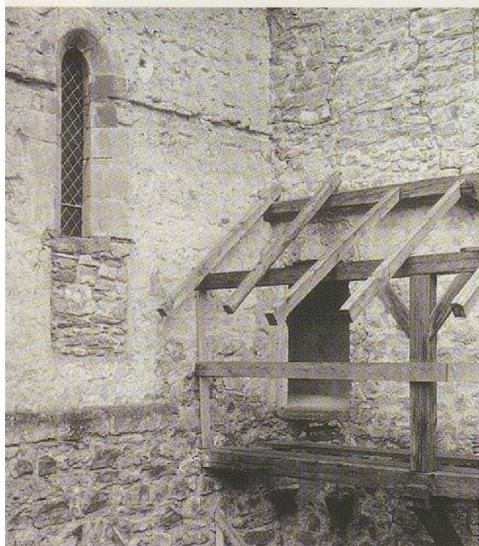
► Fig. 17
Étape 6

L'architecture



▲ Fig. 18

Chapelle Y, façade nord vue de la cour G après 1914. On voit que ce mur, alors entièrement décrépi, vient s'appuyer à droite contre la tour X. Il a été installé sur le glacis qui apparaît au bas de la photo. La porte en marbre noir de Saint-Triphon, à linteau en arc surbaissé, supprimée au début du siècle, avait été modifiée par les Bernois au XVIII^e siècle. A mi-hauteur, on observe le chanfrein qui marque le changement d'appareil, fait de moellons grossièrement équarris en-dessous et de tufs appareillés en-dessus. On remarque enfin l'emplacement des baies primitives, plus larges et plus basses que les actuelles.



▲ Fig. 19

Chapelle Y, façade nord vue de la cour G après 1914. Détail montrant la baie actuelle orientale qui a remplacé un jour plus ancien. En-dessous, le chanfrein marquant la base de la partie haute en tuf.

effectuée dans la sablière adaptée au plan curviligne de la tour Z et supportant le plafond de son second niveau¹⁹. Cette tour et ses voisines, Z' et C, sont percées d'archères à tous les niveaux; elles ne sont jamais disposées directement l'une sur l'autre pour ne pas affaiblir un secteur particulier des maçonneries et pour permettre un contrôle tous azimuts le plus complet possible. Ces tours flanquantes à archères sont les premières de ce type dans nos régions. La date de ces constructions est intéressante car elle correspond à la période où la Maison de Savoie commence à privilégier l'axe routier du Grand-Saint-Bernard, qu'il lui faut alors contrôler plus fortement, au détriment de celui du Mont-Cenis²⁰. Il faut noter que c'est bien au début de ces années 1230 qu'apparaissent les premières tours maîtresses circulaires ou celles de flanquement semi-circulaires dans l'architecture des grands châteaux régionaux (tours maîtresses d'Orbe en 1232-1233 et d'Yverdon vers 1235, sous les sires de Montfaucon-Montbéliard, tours semi-circulaires de l'enceinte occidentale du château de Grandson, vers 1232-1233 sous les seigneurs du même nom²¹).

Dans le mur nord, les archères de la chapelle sont remplacées par des fenêtres, dont la partie basse est encore conservée (fig. 18, 19). Celle qui s'ouvre à l'ouest a d'ailleurs récupéré un des piédroits du percement défensif antérieur. Le mur gouttereau nord montre de plus un très intéressant fragment d'enduit original, de couleur beige, marqué au fer sur les joints et largement débordant sur les moellons. Sur la façade orientale ne subsiste de cette étape que le ressaut chanfreiné, qui a d'ailleurs peut-être été refait à l'étape suivante. On peut expliquer cette étape de travaux soit par la transformation d'une chapelle préexistante, soit par l'aménagement de celle-ci qu'aurait justifié le changement de fenêtre. Le bâtiment abriterait toujours une chapelle double si l'étage inférieur a conservé cette même fonction.

Étape 7, vers 1250

Fig. 20 et relevés III-IX, couleur



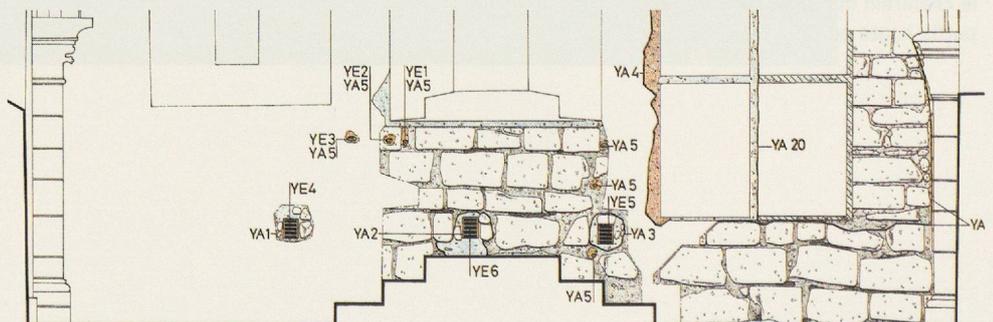
► Fig. 20
Étape 7



▲ Fig. 21
Chapelle Y. Façade sud vue de la cour H avant les restaurations du début du siècle. La porte en arc brisé est attribuée au 7^e chantier soit aux années 1250. Cette porte, comme la fenêtre voisine, a été bouchée durant la période bernoise peut-être mais en tout cas dès 1803 lorsque la chapelle a servi de réserve de poudre.

L'élévation de la chapelle est à nouveau radicalement modifiée sur ses côtés nord, sud et est; les baies agrandies sont placées plus haut, deux dans le mur nord, une au sud. Le chevet est alors ajouré d'un triplet de baies à simple lancette en arc plein cintre, la centrale étant plus élevée que les deux latérales²². On attribuera encore à ces travaux la porte en arc légèrement brisé du mur sud (fig. 21). Les bois retrouvés dans le coulisseau de verrouillage ont été datés par dendrochronologie de 1203²³; dans le cas particulier, il s'agit assurément de réemplois, peut-être récupérés d'une porte préexistante à peu près au même emplacement. Cette porte devait conduire, par l'intermédiaire d'un perron dont on a retrouvé les fondations mais dont on n'a pas pu déterminer l'époque d'édification, à la cour H, en partie

► Fig. 23
Chapelle Y. Relevé archéologique de la paroi orientale et analyse des zones décrépées. On observe au-dessous de la baie centrale trois trous de section carrée qui contiennent encore les bois d'ancrage en cytise du premier autel de la chapelle.





▲ **Fig. 22**
Cour H. Mise au jour de la partie inférieure du corps de logis H aménagé peut-être autour de 1200. Photo prise vers 1908 avant les travaux de restitution. Au fond, la façade sud de la chapelle qui avait alors été percée d'une porte en arc brisé afin de la relier avec le niveau inférieur du corps de logis H, recouvert de voûtes en croisée d'ogives ancrées dans les murs et retombant sur un pilier central. On distingue à droite la niche d'une des trois archères qui avaient été ouvertes dans la seconde enceinte.

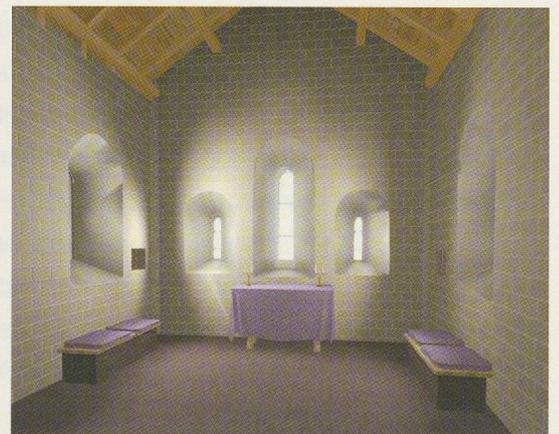
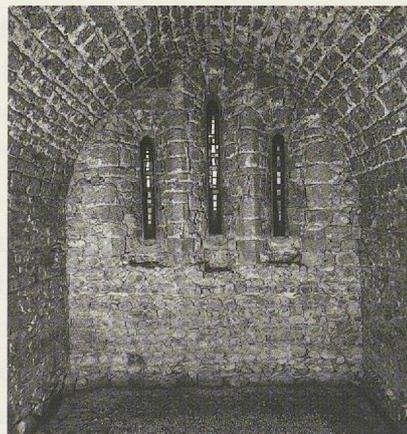
aménagée au-dessus d'un local semi-enterré, voûté d'ogives reposant sur une colonne centrale, ajouré de trois archères dans la seconde enceinte (fig. 22) (restitué par Albert Naef et Otto Schmid en 1908).

Cette étape comprend également l'installation d'un autel dont les bois d'ancrage en cytise ont été datés par la dendrochronologie²⁴ entre 1225 et 1260 (fig. 23). La réfection de l'autel est peut-être consécutive à un décor peint qui aurait alors orné la chapelle, à en juger par les restes d'un faux appareil blanc sur fond ocre constatés par Naef dans une des embrasures des fenêtres primitives de la paroi nord. Ces travaux considérables, à situer à la fin du règne d'Amédée IV (†1253), expliquent sans doute l'appellation de *chapelle neuve*²⁵ en 1266-67, visant à la distinguer de la chapelle Saint-Pantaléon, beaucoup plus ancienne et située dans le secteur de l'entrée.

Si l'on considère le bâtiment Y dans sa globalité – son plan rectangulaire, le berceau en tiers-point au niveau inférieur, ainsi que le triplet du chevet –, on pressent une influence cistercienne tout à fait appropriée à la sobriété et à l'intimité d'une chapelle castrale. Le couvrement était formé simplement par le toit lui-même, dont la charpente devait être visible à l'intérieur (fig. 24). Dans nos régions, l'église paroissiale du Grand-Saconnex, dépendante du chapitre de Genève et dédiée à saint Hippolyte, est dotée d'un sanctuaire qui présente une parenté tout à fait frappante avec la chapelle de Chillon. En effet, son chevet est plat et ajouré de trois baies en lancette aux proportions très proches, avec le même type de tablettes, obliques dans les fenêtres latérales, à ressauts dans la centrale qui est plus basse (fig. 25). Les murs latéraux étaient opaques et ne distillaient par conséquent aucun éclairage, privilégiant, tout comme à Chillon, l'apport de lumière au-dessus de l'autel, à la façon des églises cisterciennes. Le chœur de cette église, couvert d'un berceau en tiers-point tout comme le niveau inférieur du bâtiment Y, est attribué au XIII^e ou au début du XIV^e siècle, sans qu'on puisse être plus précis dans l'état actuel des recherches²⁶. On peut également signaler ici le triplet qui a récemment été démuré dans l'église paroissiale de Font, également du XIII^e siècle, mais ajourant une paroi latérale du chœur²⁷.

▶▶ **Fig. 24**
Chapelle Y. Reconstitution de l'intérieur tel que les moyens informatiques permettent de le suggérer après l'étape 7, vers 1250.

▶ **Fig. 25**
Grand-Saconnex (GE), ancienne église paroissiale Saint-Hippolyte, triplet ajourant le chœur de plan quadrangulaire. Les enduits recouvrant l'appareil ont été enlevés lors de la «restauration» de l'édifice en 1944-1945.

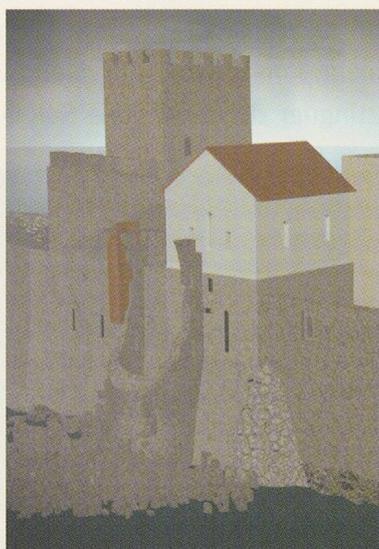


Étape 8, troisième quart du XIII^e siècle

Fig. 26 et relevés III-IX, couleur



► Fig. 26
▼ Etape 8



Un nouveau parapet de la tour Z, doté non pas de simples créneaux mais de baies-créneaux (fig. 27), masque maintenant la baie méridionale du triplet ajourant le chevet de la chapelle. Le compte de châtelainie couvrant la période du 1^{er} mai 1261 au 4 avril 1262 honore le travail exécuté par Pierre de Bays (Bex). La tour s'étant en partie écroulée et ayant tué cet entrepreneur, il a fallu faire reprendre l'ouvrage par un autre qui n'est pas payé sur ce compte. Il l'aura été sans doute dans l'exercice comptable suivant, malheureusement non conservé. La reprise des travaux a peut-être été interrompue par l'hiver et c'est sans doute pour cette tour inachevée qu'il a fallu prévoir un toit provisoire²⁸. Le compte de 1266-67 signale l'ouvrage de second œuvre indiquant l'achèvement de la tour cette année-là seulement²⁹ (à moins qu'il ne fasse référence déjà à une réparation): un charpentier doit installer cinq fenêtres, qui comprennent sans doute les quatre volets de siège des baies-créneaux, une porte et une échelle³⁰. Simultanément un maçon doit enduire et réparer (*reaptare*) le mur situé «entre la nouvelle chapelle et la tour»³¹; cette dernière mention plaiderait pour la réparation. Mais, que comprendre par cette localisation? Si le texte désigne les espaces intérieurs de ces deux édifices, le pan de mur en question serait celui, préexistant, de la chapelle Y, mitoyen avec la tour. Si au contraire on parle des parties de bâtiment dans leur globalité, cette maçonnerie pourrait être celle qui aurait



► **Fig. 27**
Tour Z. Détail du couronnement montrant le système défensif des années 1260: un parapet doté de baies-créneaux et renforcé de hourds (bois placés au début de notre siècle, état en 1988).

fermé l'espace de la tour entre l'angle sud-est de la chapelle et l'amorce nord de la tour Z. La seconde interprétation de cette mention pourrait donner un élément en faveur de l'hypothèse que les trois tours n'étaient pas ouvertes à la gorge à ce moment-là³².

Si le système des baies-créneaux, et non de simples créneaux, a été introduit avant 1266, cela implique que les tours ont dû recevoir une couverture. Un fragment de corniche encore conservé dans la tour Z' plaide encore pour cette hypothèse qu'une analyse archéologique minutieuse devra encore confirmer. Ces toitures, et indirectement les baies-créneaux, ne sont attestées par les textes avec certitude qu'en 1301-02, date à laquelle est enregistré l'achat de tuiles pour les recouvrir, en même temps que la chapelle³³.

On l'a signalé en introduction, en même temps que la surélévation des tours, le bâtiment G vient s'adosser au mur nord de la chapelle pour occuper l'angle nord du château. C'est sans doute lui que le compte de Pierre Mainier, l'administrateur nommé par Pierre de Savoie pour la construction de ses châteaux, atteste en cours de construction en 1261-1262³⁴; il renferme deux pièces. Il s'agit certainement de la chambre des clercs et d'une chambre chauffée (*pelium*) que citent ces mêmes sources quelques années plus tard. La situation relative de ces deux espaces n'est pas aisée à déterminer. En 1266 en effet, le charpentier Bertelet l'Anglais est chargé de terminer le toit de la «maison des clercs», alors qu'Huldric de Belvaux réalise le *pelium*. Au moment de son achèvement par le charpentier Bertelet l'Anglais en 1266, l'édifice reçoit l'appellation de *domus clericorum*; il était donc destiné à l'administration du comte Pierre II. Cette fonction subordonnée explique qu'il n'y ait eu aucun accès direct entre celui-ci d'une part, et la chapelle et la *camera domini* d'autre part. La salle basse, appelée par les sources écrites «chambre des clercs», est éclairée par trois grandes baies géminées, surmontées d'un oculus, reconstituées à l'identique par Albert Naef en 1914. L'aspect des fenêtres de la chambre haute, si celles-ci existaient déjà³⁵, est inconnu; elle devait disposer d'un fourneau en catelles de terre cuite, ce qui justifierait l'appellation de *pelium*. Cette chambre n'était pas aussi vaste que la salle inférieure puisque les sources citent le toit de la chambre des clercs situé à côté du *pelium*.

Étape 9, dernier quart du XIII^e siècle

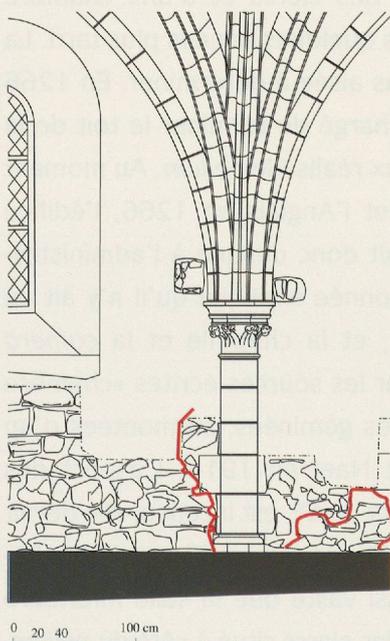
Fig. 28 et relevés III-IX, couleur



► Fig. 28
Étape 9. La tour maîtresse J est surélevée en 1304-1305.



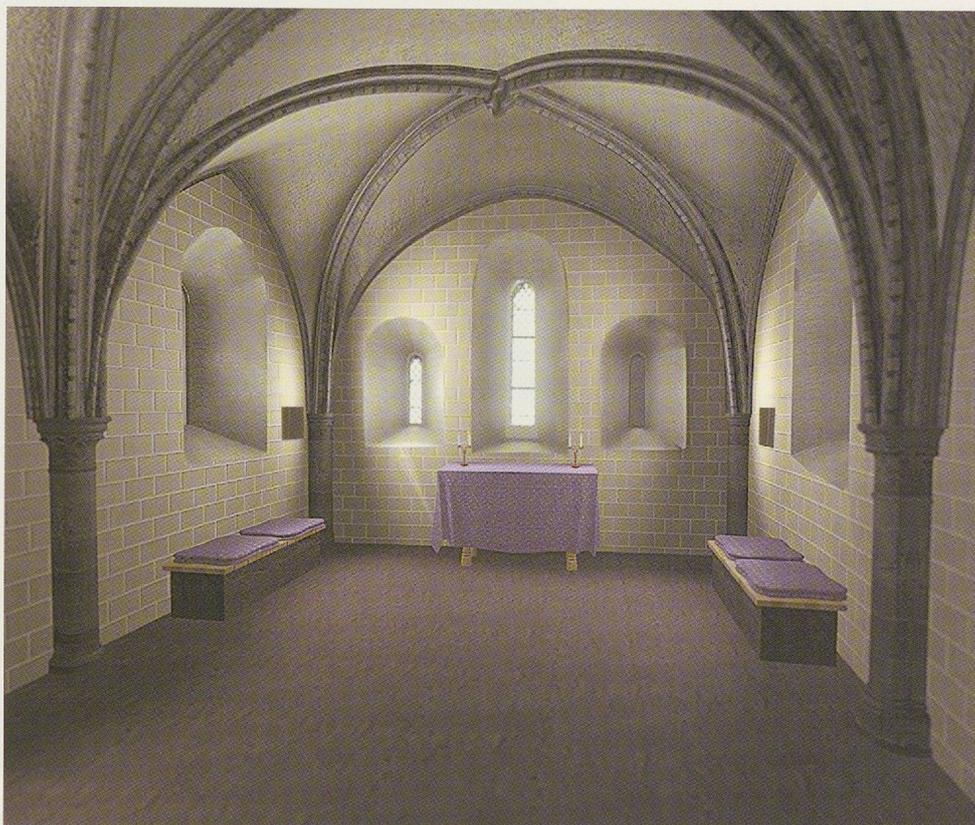
► Fig. 29
Chapelle Y. Paroi sud, détail du relevé archéologique. La maçonnerie du mur a été perturbée lors de la pose des colonnes engagées.



Durant le dernier quart du XIII^e siècle, la chapelle est encore modifiée. Un nouvel autel est aménagé à la fin des années 1280, d'après la date donnée par les bois de scellement retrouvés (1287-88, avec réserves³⁶); à la même époque, la chapelle reçoit ses voûtes qui reposent sur des croisées d'ogives retombant, par l'intermédiaire de chapiteaux, sur des colonnes engagées, insérées dans la maçonnerie primitive (fig. 29, 30). Les jours latéraux ne sont pas modifiés; cela explique qu'ils soient légèrement désaxés par rapport au sommet des arcs formerets. Rappelons-le, ces fenêtres sont contemporaines du triplet oriental; leurs tablettes ont toutes été posées à la même hauteur. Le parement des parois n'a été modifié que pour insérer les voûtes et leur support.

Les comptes de la châellenie, conservés entre 1283 et 1298 (à l'exception de celui de 1291-92), ne mentionnent malheureusement ni cet autel ni ces importantes transformations. L'autel, à l'instar de celui du château d'Evian (en 1271-1272³⁷) et comme il est souvent d'usage lors d'aménagements intérieurs et d'ameublement, a pu être payé par la trésorerie de l'hôtel chargée d'assurer le train de cour, dont les comptes font aussi défaut en 1287-89. Quant au paiement des voûtes et des fenêtres, sans exclure complètement qu'il ait pu être effectué par une autre source comptable,

l'ampleur de la tâche incite à croire que le châtelain a dû en assurer, sinon la totalité, du moins une partie. Ce règlement aurait pu intervenir dans les périodes où les comptes de la châtellenie manquent, à savoir entre 1275 et 1278, 1280 et 1283 ou 1298 et 1300.



► Fig. 30
Chapelle Y. Reconstitution informatique de l'intérieur voûté.
L'ameublement en temps normal devait être très sobre. On suggère les banquettes latérales à l'usage du comte et de la comtesse et dont les fondations ont été retrouvées dans le sol au début de notre siècle. La fenêtre latérale sud du triplet a été obturée par le parapet de la tour Z. Les parois sont simplement enduites, sans décor pictural particulier.

D'emblée, il faut constater que la mise en œuvre des voûtes a été peu soignée, ainsi qu'en témoignent d'importantes déformations. La stéréotomie a été négligée précisément parce que les voûtes devaient être, dès l'origine, le modeste support d'un programme peint. Donc, si la construction des voûtes ne saurait être obligatoirement liée à la réalisation de l'autel, elle devrait en revanche être chronologiquement très proche de la création des peintures. On peut se demander également si ces voûtes n'auraient pas pu être exécutées vers 1314, quand bien même les sources comptables conservées n'en parlent pas. On envisagera aussi l'éventualité d'une exécution des peintures non pas en 1314, mais vers 1300. L'examen des caractéristiques stylistiques des éléments architecturaux et sculptés qui forment ces voûtes permettra de plaider en faveur de l'une ou l'autre datation.

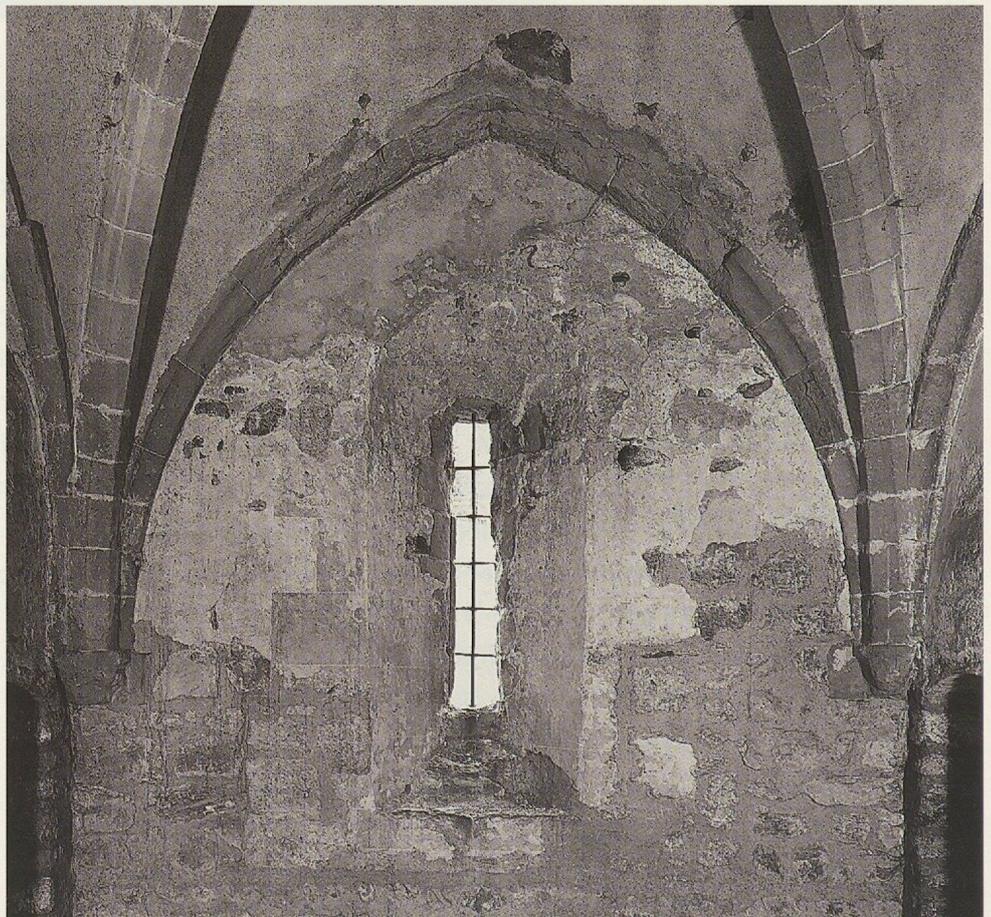
► **Fig. 31**

Accolé contre la tour maîtresse J, le corps de bâtiment abritant le trésor K édifié sans doute vers la fin du XIII^e siècle (première mention en 1288). Au premier plan, la partie haute de la tour semi-circulaire Z'.



► **Fig. 32**

Trésor K, intérieur, vue en direction de l'est. Cet espace est appelé improprement «chapelle supérieure» par l'administration bernoise, sans doute à cause de la présence de son couvrement voûté en croisée d'ogives. Les nervures sont ornées d'un simple chanfrein et retombent dans chaque angle sur un chapiteau au décor fruste non soutenu par une colonnette engagée.



Les fenêtres disposaient également de vitraux, désignés par le compte de 1266³⁸. Par ailleurs, les piédroits de celles du chevet et de la paroi sud, comme de celles de la paroi nord sans doute (non étudiées), ont été profondément entaillés pour permettre d'obturer le jour avec de forts panneaux, retenus de l'intérieur par des rondins, enfilés à l'horizontale dans un trou d'un côté, et bloqués, de l'autre, dans une saignée vis-à-vis en forme de droite ou d'arc de cercle. Un verrouillage analogue devait prévaloir dès 1279-80 pour la sécurité de la chapelle. En effet, les comptes mentionnent à cette date, dans le premier inventaire des armes et meubles dont nous disposons pour Chillon, une *arche à trois clefs* située dans la chapelle. D'après cet inventaire, c'est le seul coffre fermé à clef que possède le château³⁹. À côté de l'éventuelle vaisselle liturgique, ce coffre devait renfermer les revenus en argent de la châtelainie, qui n'étaient pas toujours – ou pas encore – entreposés dans la tour du Trésor K (fig. 31), comme c'est le cas en 1302-1303⁴⁰. Il n'est pas sûr que cette tour K, accolée au donjon, soit apparue en 1256 comme l'affirme Naef⁴¹. Sa première mention dans les comptes ne remonte qu'à 1287-88⁴². Bien que plus simples que celles de la chapelle, les nervures de sa croisée d'ogives et les chapiteaux à motifs végétaux sont à dater aussi de la fin du XIII^e siècle ou du début du suivant (fig. 32).

La chapelle était certainement, à cette époque, le local le mieux fermé du château, ce qui incite à envisager l'existence des volets intérieurs dès le XIII^e siècle (voir fig. 82 et 89b). Mais, comme toute liaison stratigraphique avec les peintures a disparu⁴³, on ne sait en fait à quelle campagne de travaux les rattacher; il faut logiquement admettre qu'ils sont postérieurs aux peintures de 1314. Ces volets pourraient avoir été montés lors de n'importe quelle période d'instabilité politique, quand le château renforce sa défense, et ceci jusqu'au début du XVIII^e siècle encore, dans la mesure où ce genre de verrouillage n'est pas caractéristique d'une époque donnée. On pourrait les situer, par exemple, à la fin du XIV^e siècle ou au début du XV^e siècle, lorsque le bâtiment doit se protéger des «grandes compagnies», bandes de soldats pillards qui ont menacé les territoires savoyards dans le contexte perturbé de la guerre de Cent ans. Le château est effectivement renforcé en 1378-79 pour le séjour de Bonne de Bourbon⁴⁴. S'il n'est pas attesté à Chillon, ce travail de verrouillage des fenêtres l'est bien en revanche à Yverdon dès 1260 et en tout cas en 1365-66⁴⁵, comme d'une manière générale dans tous les châteaux fortifiés pour lesquels il était très souvent la règle d'obturer les fenêtres. La chapelle castrale de Tourbillon disposait également de tels volets intérieurs, installés après la campagne de peintures des années 1320-40.

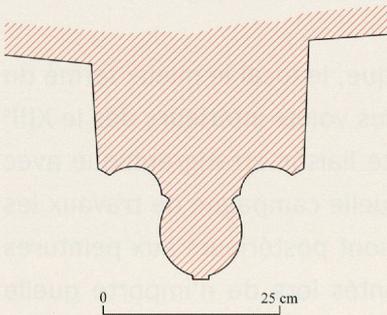
Les voûtes

Les nervures

Les nervures de la travée occidentale sont frappées de marques de tâcherons; l'état actuel de conservation a permis d'en repérer vingt-trois, gravées par quatre tailleurs de pierre qui ont signé d'un «V», d'un «L», d'un «Z» ou encore de deux crosses entrecroisées en sautoir. Les arcs diagonaux de la travée orientale n'en montrent en revanche aucune⁶⁶. Peut-être cela s'explique-t-il par le fait que tous les claveaux de cette travée ont été réalisés par le même tailleur de pierre, qui n'avait pas à différencier son travail de celui d'un collaborateur. On peut admettre ainsi que cinq tailleurs de pierre ont exécuté tous les blocs travaillés. Par ailleurs, une réalisation des voûtes en deux étapes n'est pas envisageable. On constate en effet que les six premiers claveaux de l'arc médian séparant les deux travées sont monolithes; de surcroît il aurait fallu exécuter un contrebutement provisoire en bois pour que la voûte déjà existante ne s'effondre pas⁶⁷. Cet échafaudage aurait été presque aussi coûteux que l'achèvement du couvrement; il aurait de plus compromis temporairement l'utilisation de la chapelle. Le contact des voûtes avec les parois est réalisé par l'intermédiaire d'arcs formerets à la mouluration plus sobre creusée d'une ample gorge. Les nervures se présentent sous la forme d'un gros tore à listel sous-tendu de deux gorges (fig. 33). Cette mouluration simple est fréquente à la fin du XIII^e siècle et au début du suivant. Elle apparaît dans nos régions, mais avec des tores en amande, au massif occidental de la cathédrale de Lausanne (vers 1270), et au chœur de Saint-François de cette même ville (vers 1270). On la retrouve par exemple dans les chapelles contemporaines de Billens, dans l'église des Franciscains à Lausanne, et dans celle des Mayor à Lutry, vers 1300. On peut aussi mentionner le chœur de Saint-Etienne de Moudon et la chapelle du château de Champvent, dans les années 1290, et encore l'exemple tardif du petit cloître de La Lance, après 1318. Ceci invalide la datation précoce du couvrement de la chapelle vers 1255, comme le proposait Naef. C'est bien l'ensemble de la moulure qui est déterminant pour cette remise en cause de la chronologie. En effet, si le tore à listel existe déjà dans le nord-ouest de la France (Strasbourg vers 1235, Sens vers 1250⁶⁸), il apparaît chez nous à la cathédrale de Lausanne avant 1240 (au portail peint et dans le cloître nord). Dans ces deux cas cependant, le tore à listel termine une nervure à la modénature complexe caractéristique du gothique «classique» en vogue avant 1250, avec deux profondes gorges succédant à deux tores latéraux.

Les chapiteaux

Tous taillés dans la molasse, les chapiteaux frappent par leur diversité (fig. 34). Mais cela ne signifie pas pour autant qu'ils soient de mains différentes. Plusieurs raisons, au contraire, nous induisent à les attribuer tous au même atelier. Ainsi les deux chapiteaux médians contre les parois latérales (fig. 35 et 36), en position statique tout à fait



▲ Fig. 33
Chapelle Y, profil des nervures supportant les voûtes.



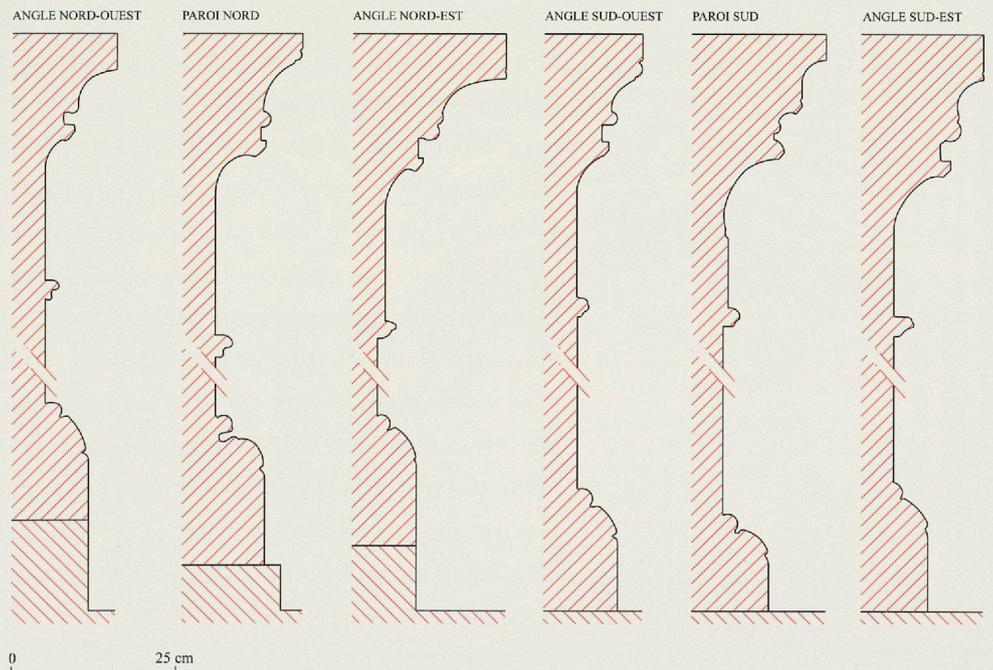
▲ **Fig. 35-36**
Chapelle Y. Chapiteaux situés respectivement contre les parois sud et nord de la chapelle. Ils reçoivent la retombée des croisées d'ogives ainsi que celle de l'arc médian qui sépare les deux travées.

semblable (ils reçoivent trois nervures et deux formerets), présentent le même modelé, la même façon de souligner les nervures des feuilles, la même manière de les faire discrètement déborder sur l'abaque ou sur le tailloir. Reste qu'ils sont bien différents. L'un présente une corbeille trapue ornée de crochets s'épanouissant en trois feuilles dont deux remontent en accolades en donnant l'impression de soutenir le tailloir. Sur l'autre en revanche, le tailloir, plus court, permet à la corbeille d'être plus élancée et ornée non pas d'une mais de deux séries de feuilles. Ces tailloirs se différencient par le fait que le plus large présente une mouluration fine, resserrée par la présence d'un chanfrein double supplémentaire sous-tendu d'un cavet au centre, alors que le plus étroit – version simplifiée du premier – se contente d'un grand cavet entre deux baguettes, l'inférieure séparée du chanfrein double sommant la corbeille par une rainure. C'est ce dernier type de tailloir qui prédomine sur les autres chapiteaux, mais chaque fois avec des variantes que l'érosion n'explique pas complètement. Seul le tailloir du chapiteau aux trois têtes accolées diffère notablement puisqu'il fait l'épargne de la baguette sous le cavet (fig. 37).



▲ **Fig. 37**
Chapelle Y. Chapiteau de l'angle nord-ouest.

▲ **Fig. 34**
Chapelle Y. Profil des bases des colonnes engagées et des chapiteaux qui les somment.





▲ **Fig. 38-39**
Chapelle Y. Chapiteaux des angles respectivement nord-est et sud-est, avec végétaux débordant contre les parois adjacentes.

Hormis ce dernier et celui à crochets, tous les chapiteaux s'inscrivent par ailleurs dans une même thématique: celle de la représentation réaliste de végétaux en deux rangées, traités avec le même travail du relief et la même façon de recouvrir le tailloir, effets qui se retrouvent dans les feuilles bordant les têtes du chapiteau dans l'angle sud-ouest.

Les végétaux des chapiteaux contre la paroi orientale du chevet présentent la particularité de se prolonger contre les parois adjacentes (fig. 38 et 39), ce qui prouve que dès l'origine ils étaient prévus pour être placés entre deux murs formant angle droit. Le tailloir du chapiteau très érodé de l'angle sud-est donne, lui aussi, l'impression de se prolonger contre la paroi sud puisqu'il forme là un décrochement qui ne s'explique pas par la seule retombée du formeret; sans doute en allait-il de même contre la paroi est avant que le chapiteau n'ait été arasé au moment de l'insertion de l'armoire murale ou, plus vraisemblablement, lors de la suppression de la moitié sud de celle-ci lorsqu'on a créé un passage direct dans la tour Z (voir p. 94). Le tailloir du chapiteau de l'angle nord-est devait aussi former un tel décrochement contre la paroi nord, lequel a été grossièrement supprimé. Contre la paroi orientale en revanche, le tailloir a dû être retaillé. Qu'on ait voulu ainsi faire se prolonger les feuillages contre les parois – détail ornemental rare voire unique dans nos régions – peut s'expliquer par la situation de ces deux chapiteaux; ils sont du côté du sanctuaire et encadrent l'autel, pour lequel on a voulu sans doute donner plus d'ampleur au décor sculpté. On peut même se demander s'il n'était pas prévu de continuer ce décor par une frise, mais il est vrai que cette dernière aurait eu une position ne tenant pas compte des embrasures de fenêtres, antérieures à cette étape rappelons-le. On relèvera encore qu'au sud-ouest, le chapiteau n'occupe pas vraiment l'angle mais a été avancé contre la paroi sud recevant un formeret ouest très saillant en cet endroit (fig. 40). Ce dernier compense le défaut de verticalité du mur d'enceinte présentant ici un léger fruit qu'il aurait été disgracieux de souligner, s'il avait fallu placer la colonne engagée exactement dans l'angle.

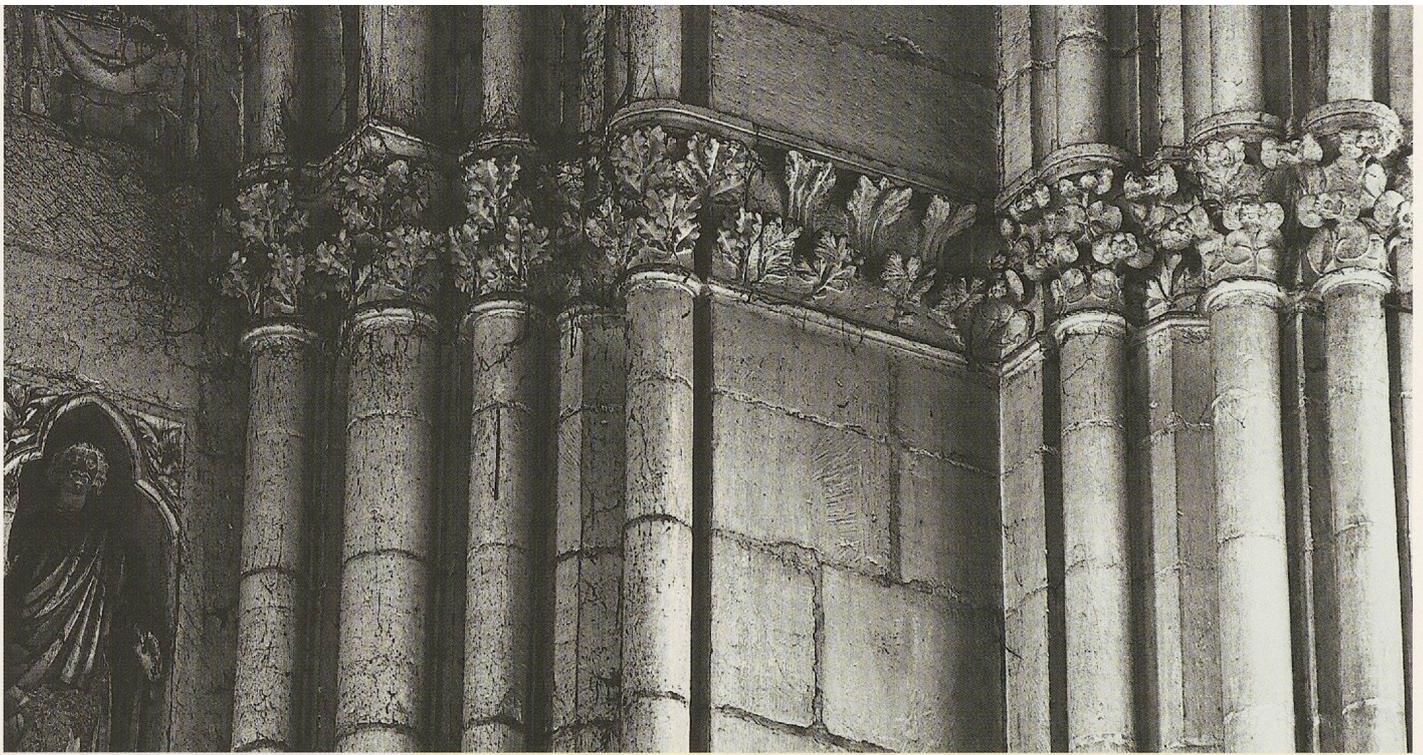


▲ **Fig. 40**
Chapelle Y. Chapiteau de l'angle sud-ouest. Le chapiteau se trouve légèrement décalé par rapport à l'angle des deux parois.

Alors que le gothique d'avant 1250 connaît surtout le chapiteau à crochet, c'est à partir de la Sainte-Chapelle (1242-47) de Paris et de la cathédrale d'Amiens que se propage le chapiteau à motif végétal naturaliste où les feuilles ne sont plus à simple nervure et à peine esquissées mais où elles se déploient librement avec beaucoup de relief (fig. 41). Cette nouvelle liberté amène les sculpteurs à diversifier leur choix dans le vaste registre décoratif inspiré par la flore de leur temps. L'idée de la frise végétale réaliste continue est connue depuis la cathédrale d'Amiens, dont la chapelle d'axe passe justement pour un modèle de la Sainte-Chapelle⁴⁹. Ces frises se trouvent

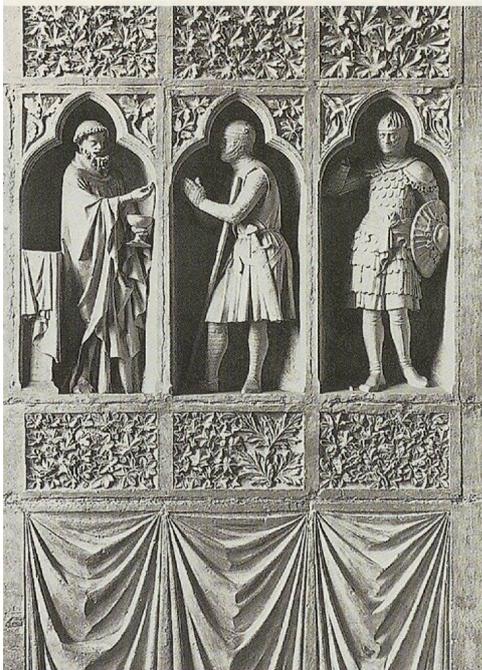
▶ **Fig. 41**
Sainte-Chapelle de Paris, 1242-47. L'oratoire du roi, sur le côté nord, faisant face à celui de la reine dans le mur sud, se présente comme une simple niche peu profonde. Les apôtres, dont les originaux encore conservés sont déposés, portent les croix de consécration de la chapelle dans un écu. L'ornementation des chapiteaux fait appel à un large vocabulaire végétal. La polychromie est celle de Duban et Lassus, des années 1840.





▲ **Fig. 42**
Cathédrale de Reims. Exemple de frise végétale se déployant à la hauteur des chapiteaux sommant une pile complexe engagée au revers de la façade occidentale.

également à Reims (fig. 42-43) ou à Metz, associées à des lés de tapisserie sculptés. Dans nos régions, ce type décoratif apparaît dès 1270 au niveau des piliers composés, où l'individualité du chapiteau tend à disparaître pour se fondre en une bande ornementale entourant la totalité de l'élément porteur. Il en est ainsi à l'église Saint-François à Lausanne vers 1270 mais avec un vocabulaire encore archaïsant (feuilles à crochets) (fig. 44), à l'ancienne collégiale Saint-Nicolas de Fribourg (après 1330, chapiteaux de la nef et de l'arc triomphal du chœur) (fig. 45) et surtout à Saint-Etienne de Moudon (fig. 46), où le décor sculpté des chapiteaux des piliers cantonnés présente un vocabulaire très proche de la chapelle de Chillon, fait à la fois de feuilles en double rangée et de crochets trifoliés. Cette église a été édifiée dès 1281, avec de la main d'œuvre qui a assurément travaillé pour le comte Amédée V en un chantier qui a perduré bien au-delà de 1300. Enfin, il convient de signaler la chapelle du château de Champvent, édifée très certainement à la fin du XIII^e siècle. Sa piscine liturgique s'ouvre sur l'espace intérieur de la chapelle comme une baie. Celle-ci est formée de deux lancettes trilobées surmontées d'un oculus en trilobe. Les montants des lancettes sont formés de colonnettes composées terminées par des chapiteaux à feuilles, lesquelles se prolongent en frise contre les parois latérales de la niche⁵⁰ (voir fig. 175).



▲ **Fig. 43**
Cathédrale de Reims. Revers du portail central, partie basse, côté droit (moulage de l'état avant 1914). Le décor végétal surmontant les personnages et les lés de tapisserie ont été sculptés en bas-relief.

Le chapiteau à crochets épanouis en trois feuilles dont deux remontent vers le tailloir en formant ensemble une sorte d'accolade est un type qui a été étudié par Marcel Grandjean. Il apparaît pour la première fois dans la zone du massif occidental de la cathédrale de Lausanne vers 1270 (fig. 47), dans le chœur de l'église Saint-François de Lausanne et sur les chapiteaux en chêne de l'*aula* inférieure du corps de logis O à Chillon vers la même date (fig. 48), comme plus tardivement, outre Moudon déjà cité, à la chapelle du clocher de Cossonay (avant 1306), à l'église paroissiale de Payerne, à la salle capitulaire «du Vendoz» de l'ancienne priorale clunisienne de cette même ville, et dans la chapelle du château de Champvent, monuments de la fin du XIII^e siècle⁵¹ (fig. 49).

► Fig. 44

Lausanne, église Saint-François, chapiteaux de l'arc triomphal et du chœur, côté nord, vers 1270.



► Fig. 45

Fribourg, ancienne collégiale Saint-Nicolas, chapiteau soutenant l'arc triomphal du chœur. Ce chapiteau est intégré dans la deuxième étape de construction de la collégiale, située par P. Eggenberger et W. Stöckli au début du XIV^e siècle. Stylistiquement, il semble s'apparenter toutefois aux chapiteaux mis en œuvre lors de l'édification des trois travées orientales de la nef édifiées après 1330. Polychromie (restaurée) du XVII^e siècle. Une étude approfondie de ces éléments sculptés reste à entreprendre.



► Fig. 46

Moudon, église Saint-Etienne. Chapiteau du pilier cantonné sud-est, entre les 2^e et 3^e travées de la nef.



► Fig. 47

Cathédrale de Lausanne. Chapiteau sud-ouest de la tribune supérieure, vers 1270.



► **Fig. 48**
Château de Chillon.
Corps de logis Q, aula inférieure,
colonne en chêne soutenant
le plafond, vers 1270.



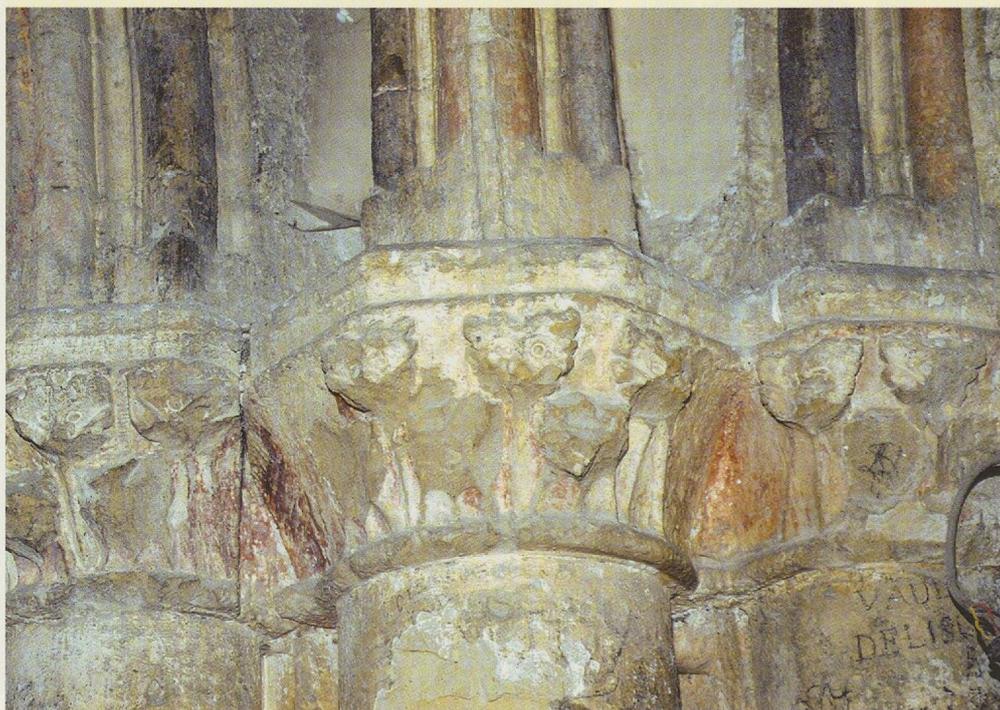


► Fig. 49
Château de Champvent, chapelle,
chapiteau à crochets épanouis en
trois feuilles, vers 1290.



► Fig. 50
Château de Tourbillon, chapelle,
vue générale du chœur depuis le
sud-ouest, vers 1300-1308.

Il est malaisé d'interpréter la signification du chapiteau à l'angle sud-ouest où apparaissent trois têtes accolées (fig. 37): le visage central, s'il a sa propre bouche et son propre nez, est complété par les yeux respectivement gauche et droit des deux figures latérales. Surgissant du mur, un petit personnage paraît plonger tête la première, les deux bras tendus et la main gauche tenant (ou lâchant) un rameau fleuri. La partie basse de la corbeille est étrangement privée de tout décor. Dans nos régions, les chapiteaux gothiques s'enrichissent de représentations humaines ou animales dès la fin du XIII^e siècle également, justement à Saint-François de Lausanne, où les chapiteaux traditionnels à feuilles dressées voient par endroits leurs crochets remplacés par des masques ou des têtes humaines⁵². Un tel parti prévaut, mais de façon beaucoup plus fruste, dans la chapelle castrale Saint-Georges de Tourbillon dont le chœur est traditionnellement daté de 1300-1308. Il comporte une seule croisée d'ogive retombant sur des piliers d'angle formés non pas d'un seul fût mais de trois: le central plus saillant reçoit la croisée proprement dite alors que les latéraux supportent les arcs formerets (fig. 50). Les chapiteaux du support nord-ouest sont à simples feuilles dressées mais qui se terminent par une double rangée de masques à la place des traditionnels crochets (fig. 51). Si les feuilles sont archaïsantes, ce dernier trait est typique du début du XIV^e siècle, tout comme le listel soulignant les nervures de la croisée. Les profils des bases, des astragales et des tailloirs sont proches également de ceux de la chapelle de Chillon. Les éléments archaïsants cependant ne manquent pas: d'autres chapiteaux sont ornés de simples feuilles dressées, les profils des nervures se terminent avec des congés à demi-disque; ce dernier détail, que l'on peut observer notamment à la cathédrale de Lausanne vers 1225, est déjà dépassé.



► Fig. 51
Château de Tourbillon, chapelle, chapiteau du pilier engagé nord-ouest dans le chœur, vers 1300-1308. A les observer de près, on peut se demander si ces masques, frustes dans leur réalisation, n'ont pas été exécutés après coup sur des crochets à trois feuilles épanouies. Un chapiteau de la chapelle du château de Champvent présente en tout cas des motifs très proches de ceux-ci.

Il faut retenir que l'ensemble du décor sculpté de Chillon a été réalisé par une même main – bien qu'un doute puisse subsister pour le chapiteau de l'angle nord-ouest. L'impression de réemploi est conditionnée par le fait que les voûtes ont dû s'adapter à un espace préexistant, et que la sculpture des chapiteaux a en partie été noyée par la pose d'enduits plus tardifs, en particulier celui qui a supporté les peintures de 1314. L'hétérogénéité apparente des éléments sculptés est de plus renforcée par la mise en œuvre rudimentaire des voûtes, et par les désordres que celles-ci ont pu subir plus tardivement, notamment lors de la création de l'escalier à vis reliant la chapelle à la *camera domini*, qui a peut-être entraîné un remaniement de la colonne engagée du nord-ouest, ou encore à la suite de dégâts causés par des tremblements de terre en 1356 ou en 1584. Ces séismes ont occasionné des réparations au château mais les sources ne signalent aucun travail particulier à la chapelle⁵³.

Une datation précise des voûtes par leurs éléments stylistiques reste finalement malaisée à établir. La totalité du vocabulaire utilisé existe en tout cas dans la moitié nord de la France gothique dans les années 1240-50. Mais, face au grand chantier de la cathédrale de Lausanne, la chapelle de Chillon aurait été une œuvre d'avant-garde si elle avait été réalisée dans les années 1250, rôle que les Savoie n'ont sans doute pas exigé d'elle, étant donné tout de même la modestie de l'édifice et du programme. En intégrant la chapelle de Chillon dans la production architecturale religieuse régionale, on est donc à même de situer ses voûtes et ses chapiteaux dans le dernier quart du XIII^e siècle, tout en pouvant admettre un débordement jusque dans les années 1310 si l'on retient la datation de la chapelle castrale de Tourbillon vers 1308. Même si l'on ne peut l'exclure complètement, il nous semble donc douteux de dater les voûtes de 1314, année de la réalisation des peintures. On retiendra les années 1297-1300 comme définissant la période la plus probable de leur édification.

Étape 9bis, 1314

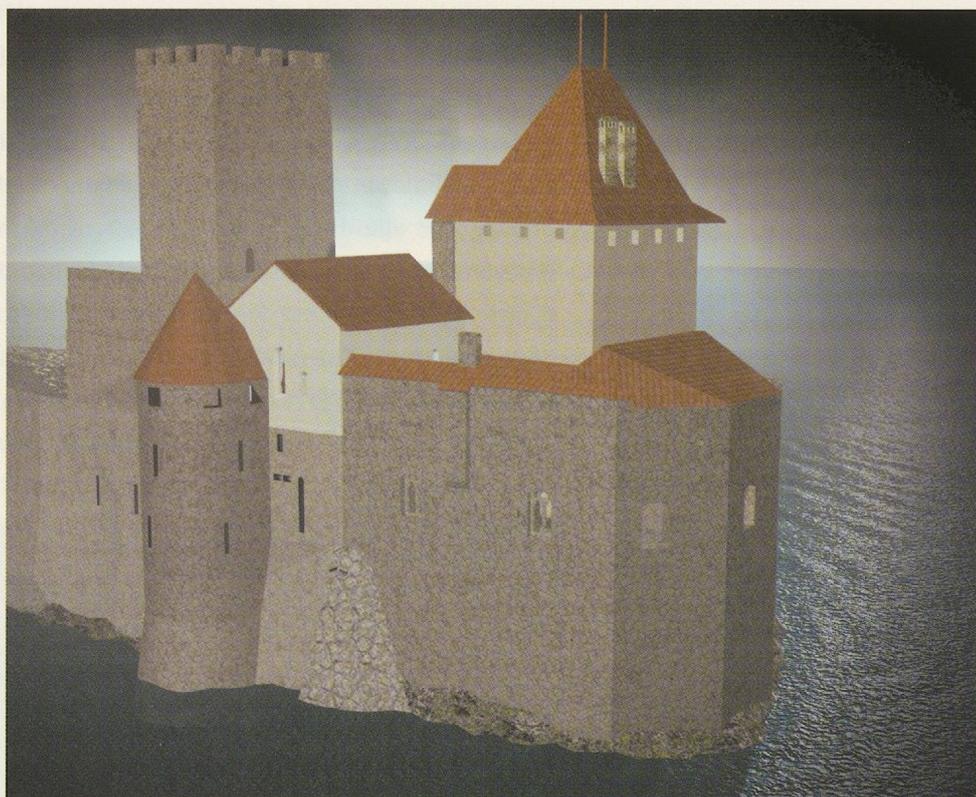
Le 14 mai 1314, le comte Amédée V donne mandat à Maître Jacques de peindre la chapelle de Chillon; celui-ci est payé par le receveur du péage de Villeneuve, l'astésan Roland Garret. Ce paiement comprend-il la réalisation en 1314 de tout le programme peint de la chapelle ou n'est-il que le prolongement de travaux commencés vers 1300? Nous renvoyons le lecteur au chapitre consacré spécifiquement aux peintures pour l'interprétation de cette donnée documentaire (voir p. 147).

Étape 10, 1336-1344

Fig. 52 et relevés III-IX, couleur



► Fig. 52
Étape 10



Dès 1336, le comte Aymon décide de transformer et d'embellir ses appartements privés, notamment la *camera domini*, située dans la tour d'Alinge (fig. 53). Il commande la création d'un accès plus direct et plus confortable de cette chambre à la chapelle (fig. 54). L'escalier à vis est aménagé dans l'épaisseur même de la première enceinte, reliant le trésor (tour K) à la tour d'Alinge X où se situe la *camera domini*; on sait en effet que les «murs anciens» ont été rompus «avec grande difficulté à cause de leur épaisseur et solidité». Deux portes sont aménagées: celle donnant dans la paroi occidentale de la chapelle, au nord de l'entrée principale, et celle ouvrant dans la *camera domini*. L'escalier se prolongeait encore au niveau supérieur,



▲ Fig. 53
Château de Chillon. La *camera domini*
avec son plafond «en forme de voûte»
de 1337 peint en même temps que
les parois par Jean de Grandson en
1342-1344.



jusqu'à la galerie surmontant la *camera domini* et sur le chemin de ronde couronnant la première enceinte X-K. Commencés début juillet 1336, les travaux sont longs et se poursuivent de façon intermittente. Ils sont d'ailleurs payés sur les deux années comptables 1336-37 et 1337-38. Le compte de 1337-38 évoque notamment la réalisation de la partie supérieure de l'escalier, qui est entièrement plâtré⁵⁴. L'analyse matérielle confirme que le plâtre de teinte rose, repéré autour de la porte, date des travaux de 1336; cela permet de faire remonter à cette campagne l'insertion de l'armoire murale à quatre compartiments dans la fenêtre droite du triplet. En effet, celle-ci est formée, pour ses parties encore originales, d'un plâtre rose fort semblable. La partie inférieure a sans doute abrité une piscine liturgique retrouvée par Naef en 1900⁵⁵. Entre 1341 et 1344, années bien documentées par les comptes, le peintre Jean de Grandson, un proche de Giorgio d'Aquila, réalise en une ou plusieurs longues campagnes le décor peint de la *camera domini*. Les textes cependant n'indiquent aucun travail de peinture à la chapelle au cours de cette période.

Les faveurs d'Aymon pour Chillon ont été bien réelles puisqu'il est le seul comte de Savoie à instituer dans son testament une messe journalière, dans la chapelle, à la charge de ses successeurs. Moins d'une année avant de mourir, Aymon avait passé les fêtes de Pâques à Chillon, en présence de l'évêque de Sion et du seigneur d'Orbe, Gérard de Montfaucon. A cette occasion, les offices religieux ont été assurés dans la chapelle par deux franciscains de Lausanne et deux dominicains; un ménétrier a peut-être exécuté la partie chantée⁵⁶. La messe journalière qu'il avait désirée sera célébrée depuis le jour de sa mort, autour du 10 mars 1343, jusqu'à la fin de la domination savoyarde en 1536⁵⁷. Les prêtres desservants sont en général ceux qui ont la charge de l'hôpital de Villeneuve, et certains sont chanoines de Saint-Maurice. Le premier, Pierre Maynet, touche un salaire annuel de 10 livres viennoises.

◀ Fig. 54

Château de Chillon. Entrée de l'escalier à vis allant de la chapelle Y à la *camera domini* X, construit en 1336-1338, état en 1994. Les marches et l'enduit du mur sont d'un plâtre dur rose.

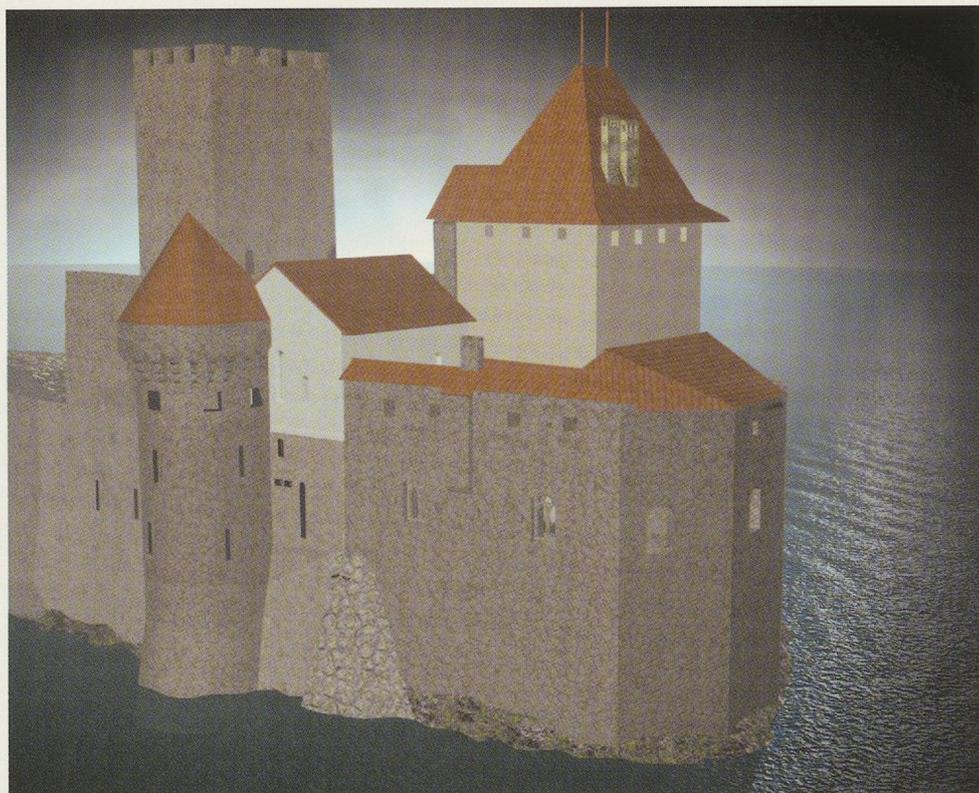
Étapes 11 et 12, de 1344 à 1536

Fig. 55 et 56 relevés III-IX, couleurs

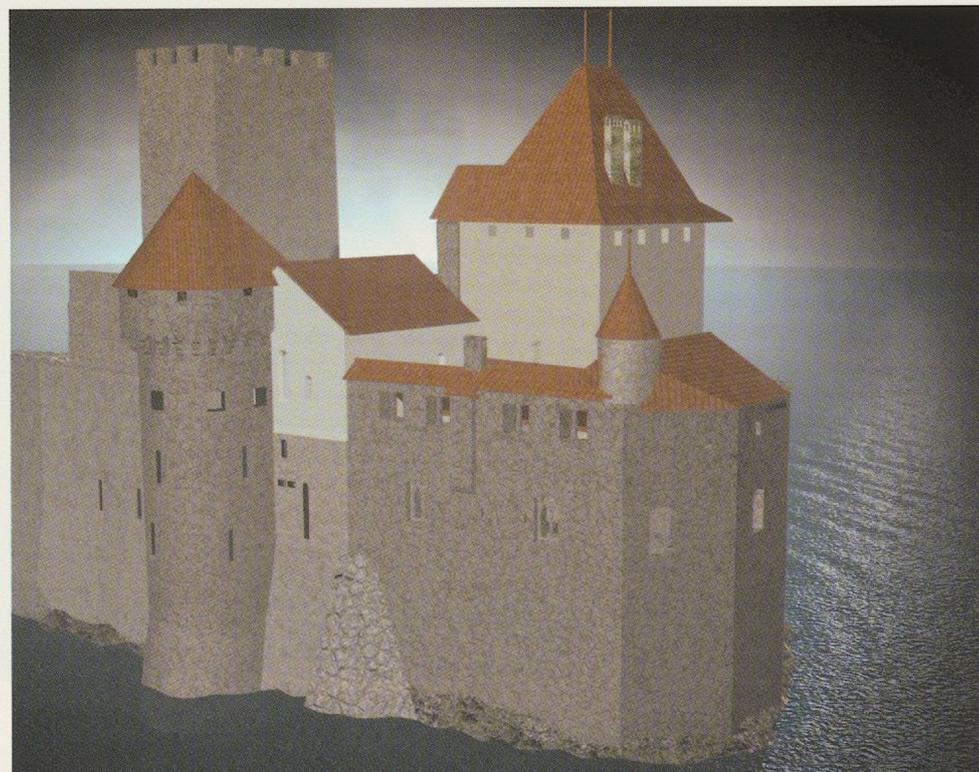


Le compte de 1351-52 mentionne pour la première fois la dédicace de la chapelle à saint Georges. Ce vocable paraît tardif, en tout cas postérieur au cycle de peintures du début du XIV^e siècle, qui ne réfèrent pas à ce saint. Peut-être le comte Amédée VI, qui guerroyait plus volontiers que ses prédécesseurs, est-il responsable de ce patronage chevaleresque.

► Fig. 55
Étape 11



► Fig. 56
Étape 12



► Fig. 57

Château de Chillon. Cour H, état en 1998, à comparer avec son aspect au début du siècle (voir fig. 180). A gauche, l'escalier qui dessert l'étage supérieur du grand corps de logis U1 refermant à l'origine l'aula du réduit seigneurial. Au centre, la tour d'Alinge X ajourée de sa haute fenêtre à croisée des années 1337-1340. A droite, l'escalier permettant d'accéder à la chapelle et, au-dessus, la galerie du chemin de ronde reliant les parties hautes de la tour d'Alinge X par l'escalier à vis de 1336-1338 à la tour du trésor K accolé au donjon roman J.



Dès 1344, et jusqu'à la fin de l'époque savoyarde (1536), la chapelle ne semble plus être l'objet de transformations radicales qui auraient touché le gros-œuvre ou modifié de fond en comble l'espace intérieur. Si les analyses archéologiques et les observations des couches picturales montrent que la chapelle n'a subi que peu de travaux, les données documentaires révèlent en revanche que des interventions fréquentes, plus ou moins importantes et visibles, affectent les couvertures et leur charpente. En 1351-52, par exemple, on répare la toiture de tuiles, en se contentant de remplacer celles qui étaient hors d'usage ou qui étaient tombées, mais on ne semble pas intervenir directement sur la charpente: cela relativise le propos alarmiste du texte déclarant qu'il «pleuvait dans la chapelle au point d'endommager la voûte du cellier inférieur»⁵⁸. Même si le froid et l'humidité devaient dominer.

En 1390-91, la toiture et la charpente de la «galerie allant de la grande tour à l'entrée de la chapelle» sont entièrement refaites. Sans doute s'agit-il de la galerie couronnant la première enceinte, via l'escalier à vis, à moins que le passage de la porte haute située sur la face nord-ouest du donjon à l'entrée de la chapelle ne se soit fait d'une façon plus directe⁵⁹, ce que confirmeraient les dispositions actuelles, établies (ou rétablies) au début de notre siècle. En 1433-34 en tout cas, la galerie desservant l'entrée de la chapelle est bel et bien située au-dessous de celle qui relie la tour d'Alinge X à la salle du trésor (tour K), et qui court sur le couronnement crénelé de la première enceinte⁶⁰. Cette galerie est encore citée en 1451-52 et en 1469-70, et met en communication explicitement la *camera domini* à la chambre du trésor⁶¹. A cette dernière date, la galerie arrivant à l'entrée de la chapelle est à nouveau réparée⁶² (fig. 57).

Aymonet Corniaux, le maître des œuvres d'Amédée VIII, puis de Louis de Savoie, est chargé de maintenir, entre 1417 et 1453, tous les châteaux comtaux en bon état de défense, lesquels doivent être prêts, si nécessaire, à accueillir la cour lors de ses déplacements. Mais, contrairement aux périodes précédentes, Chillon est alors délaissé par les ducs, qui n'y feront que de brefs passages. Les travaux visent surtout à entretenir les fonctions permanentes, militaires et administratives, de l'édifice. Le 9 janvier 1439, par exemple, Aymonet Corniaux vient faire le constat de la complète exécution d'une série de tâches qui ont été effectuées durant les deux années précédentes, afin que le châtelain puisse payer les entrepreneurs. Parmi celles-ci, il note le remplacement de treize marches de l'escalier (qui en comporte actuellement dix-sept) conduisant de la cour F à la chapelle. Elles sont en pierre de taille et mesurent 1,96 mètre de longueur; elles suggèrent une montée pratiquement identique à l'actuelle. Au sommet, on débouche sur un palier pavé. Il est intéressant de relever que le cellier est dit «sous l'escalier». Il s'agit non pas du cellier lui-même, mais vraisemblablement de la cage d'escalier qui permet d'y accéder. Le décalage existant entre le mur ouest de la chapelle et celui du cellier sous-jacent était peut-être connu⁶³.

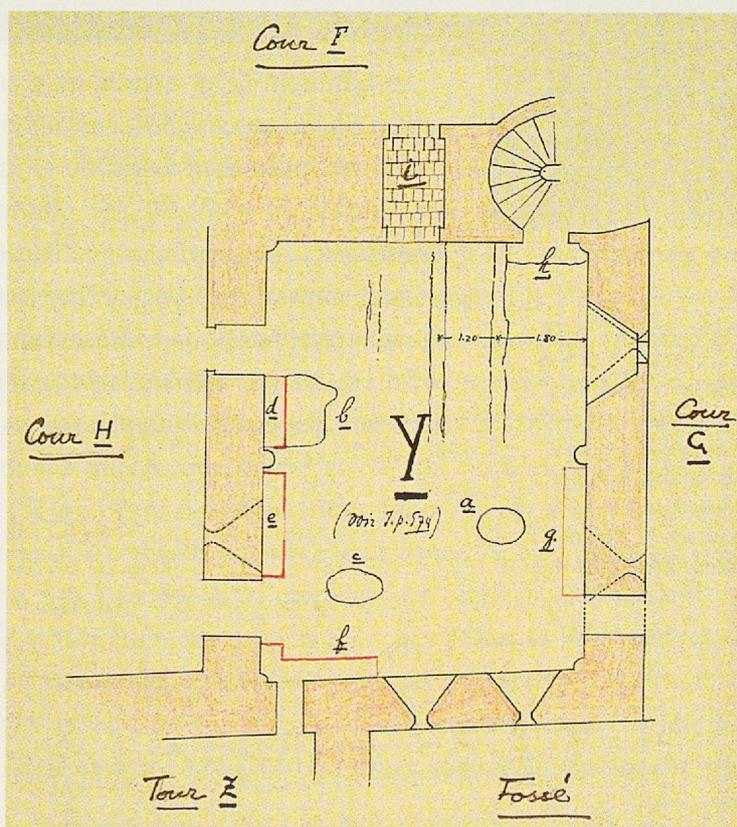
L'intérêt de cette campagne est de donner quelques indications – les seules que les archives savoyardes nous livrent – sur l'aménagement intérieur de la chapelle, qui était équipée de deux oratoires: l'un pour le duc, l'autre pour la duchesse. Un charpentier est chargé de les couvrir, sans doute au moyen de lambris dont l'assemblage était souligné par des couvre-joints. Cette installation fait croire que la chapelle était en général froide et humide, ses voûtes pouvant même laisser tomber quelques gouttes d'eau. Les oratoires, sortes d'isolaires, devaient ressembler à la partie centrale des

► **Fig. 58**
Chapelle Y. Reconstitution informatique de l'intérieur, état au XV^e siècle. Le comte et la comtesse ne prennent désormais plus place sur les simples banquettes mais dans un oratoire. Le bois est davantage présent dans l'aménagement intérieur. Il était peut-être peint.



confessionnaux: en lambris de bois, ils étaient fermés de tous les côtés sauf à l'avant où était aménagé un petit ventail bas. L'assemblage de bois, réalisé par des charpentiers, devait présenter un aspect assez rustique mais le tout était recouvert de tentures formant rideau à l'avant. Si leurs altesses ne désiraient pas être vues, elles maintenaient le rideau tiré pendant tout l'office. Elles gagnaient leur place, directement depuis la *camera domini*, avant que le prêtre et l'éventuelle assemblée n'entrent. L'histoire ne dit pas si chacune occupait son oratoire, dont on ne connaît par la largeur, ou si au contraire elles pouvaient se retrouver ensemble dans le même. Des coussins devaient améliorer le confort intérieur. A l'instar des oratoires faisant partie intégrante de l'architecture de certaines chapelles castrales, ceux de Chillon devaient être disposés contre les murs latéraux, de chaque côté de l'autel, dans la travée orientale (fig. 58).

Parmi les travaux qu'il dirige, Aymonet Corniaux ordonne la pose d'un plancher et très certainement d'un lambris sur la partie basse des parois, ainsi que le laisse penser l'expression «fourrer la chapelle de planches». Si l'on est sans preuve matérielle du lambris, les traces du plancher paraissent en revanche bel et bien avoir été constatées par Naef, qui relève également les traces de banquettes en maçonnerie à leur base, s'élevant peut-être jusqu'à la hauteur des chapiteaux sous forme d'arches-bancs en bois, installées le long des parois (fig. 59)⁶⁴. Ces dispositions sont en tout cas usuelles pour le moyen âge, d'après ce que rapportent les études consacrées à la liturgie et à certains monuments célèbres. L'assemblée devait s'asseoir non pas sur

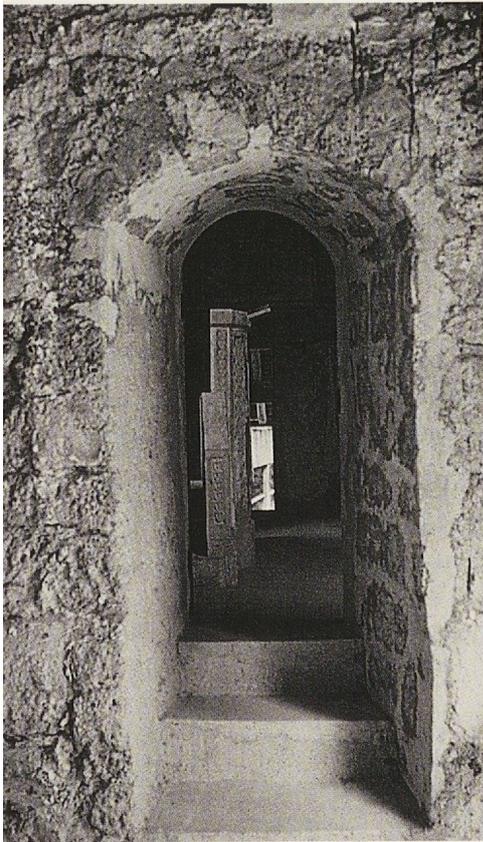


► Fig. 59
Chapelle Y. Plan aquarellé au niveau du sol réalisé en 1902, extrait du *Journal des Fouilles* d'Albert Naef, p. 897. Ce plan consigne les observations archéologiques faites en 1902 dans le sol de la chapelle; il met en évidence les traces de solives d'un ancien plancher, les restes de mortier en plâtre rose ainsi que les indices des banquettes (-coffres?) placées le long des parois méridionale et septentrionale.

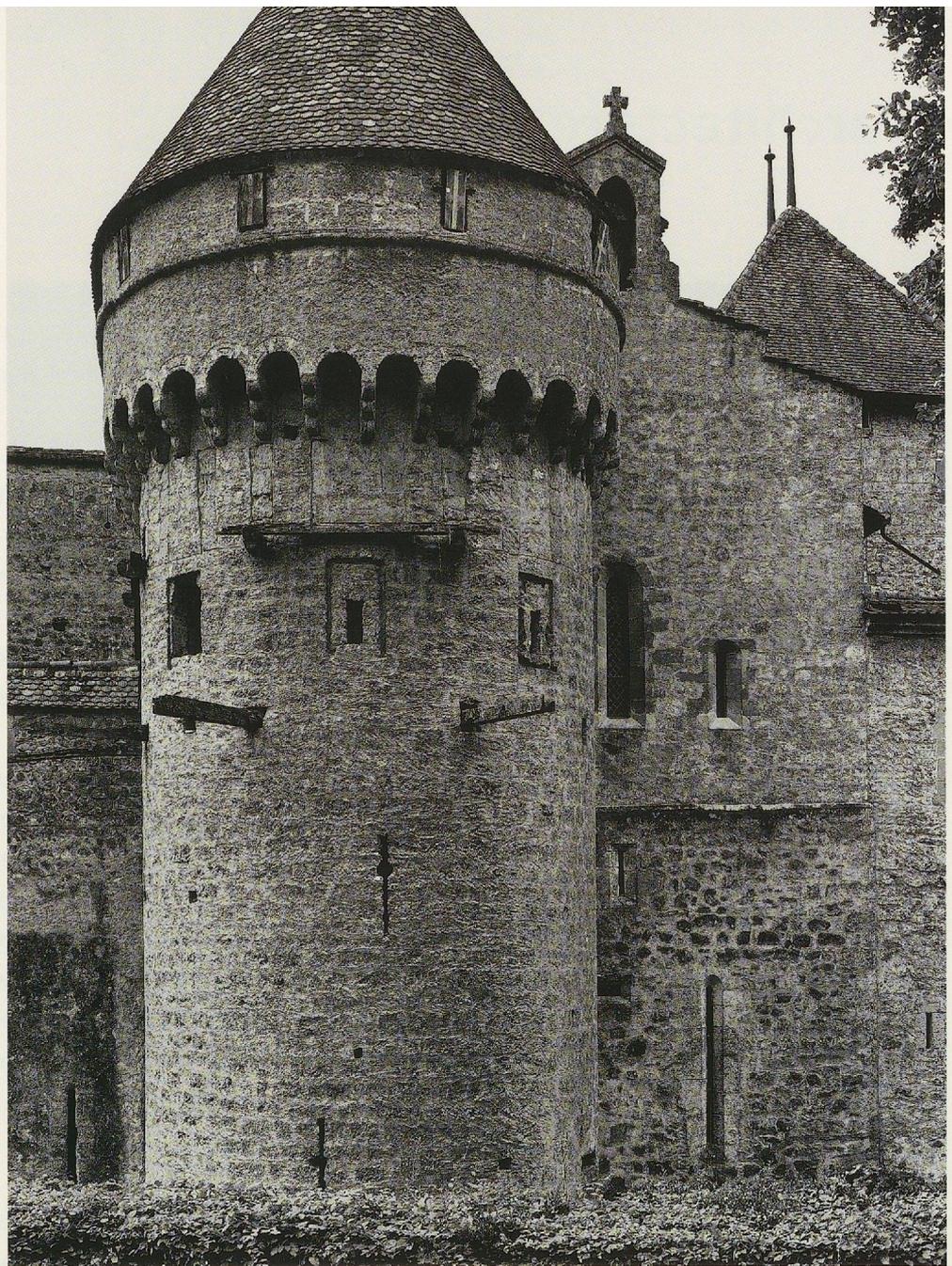
des bancs occupant l'espace central, parallèlement à l'autel, mais en «U» contre les murs de la chapelle, scénographie héritée des premiers âges chrétiens où les fidèles formaient cercle autour de l'officiant. Lorsque la chapelle était utilisée par la cour, les parois ou les dossiers des arches-bancs devaient être recouverts de tentures ou de tapisseries⁶⁵. La Sainte-Chapelle de Paris suggère encore aujourd'hui, avec ses oratoires latéraux pour le roi et la reine et sa banquette courant le long des murs – dans un décor revu dans les années 1840 et à une échelle bien plus monumentale –, les dispositions qui devaient prévaloir à Chillon (voir fig. 41).

Naef attribue à la période bernoise le percement des deux portes de la partie orientale de la chapelle afin de permettre l'établissement d'une communication directe entre le chemin de ronde G et le chemin de ronde H⁶⁶ (fig. 60). Les sources bernoises, dépouillées par Milloud, ne mentionnent pas cet ouvrage explicitement. On ne rejettera pas l'idée que ces ouvertures aient pu être réalisées à l'époque de Corniaux déjà, c'est-à-dire à une époque où l'aspect militaire et administratif du château a nettement primé sur sa vocation résidentielle et princière. Ces portes s'inscriraient dans une logique défensive propre au XV^e siècle: les chemins de ronde sont établis en circulation continue sur le pourtour du château et autant que possible au même niveau. Corniaux aurait pu désirer que la circulation soit plus aisée depuis l'échauguette qu'il fait construire en 1439-40⁶⁷ à l'angle nord du Pelium G jusqu'à la tour C en tout cas. Rien, dans l'aspect de l'encadrement de ces portes, ne permet cependant de les faire remonter avec certitude au XV^e siècle. Relevons toutefois qu'elles ont été l'objet d'une transformation au moins.

Le bâtiment G fut appelé au cours du XV^e siècle le grand poêle (*magnum pelium* ou *magna stupha*), certainement parce qu'il était doté non de simples cheminées mais d'un fourneau en catelles de terre cuite. La salle supérieure est rénovée en 1449-50: son plafond est surélevé et elle reçoit six nouvelles fenêtres rectangulaires dont l'une est à croisée et les cinq autres à simple meneau central. Les encadrements de deux baies de la chambre basse sont également rénovés: fait intéressant, pour rester semblables aux subsistants et afin de ne pas dépareiller l'ensemble, ils ont sans doute été reconstitués dans leur aspect d'origine, celui de 1260-1266⁶⁸.



▲ Fig. 60
Château de Chillon, cour G. Porte donnant dans la chapelle Y depuis le chemin de ronde. A l'intérieur, on aperçoit la copie de l'ambon de Romainmôtier placée là en 1914. A l'arrière-plan, on devine la porte qui ouvrait dans le mur sud de la chapelle, permettant de joindre le chemin de ronde de la cour H.



► **Fig. 61**
 Château de Chillon, tour Z et chapelle Y, état en 1992. Au-dessus des baies-créneaux, dont certains ont conservé la meurtrière de l'époque bernoise, on observe l'arase des consoles à quatre corbeaux supportant le mâchicoulis installé en 1377-79, remplacé par le dispositif actuel conçu par Aymonet Corniaux en 1450. Tous les éléments en bois, comme les supports de hourds et les volets de siège peints aux armes de la Savoie, ont été reconstitués au début du siècle. Outre des archères, évasées au XVI^e siècle en meurtrières, le parement de la tour montre encore trois trous de poutre qui ont servi à supporter l'échafaudage incliné pour l'acheminement des matériaux lors de la réfection et la surélévation de la tour en 1260-62.

Une nouvelle mode: l'occupation des tours

Dans le contexte bouleversé de la guerre de Cent ans, et notamment pour se protéger des incursions armées des «grandes compagnies», la Maison de Savoie a procédé à la consolidation de ses places fortes, au gré des alertes qui se succédèrent de 1360 au début du XV^e siècle environ. En 1378-79, il a fallu renforcer tout le front du château du côté de la montagne, avec entre autres la surélévation des trois tours C, Z' et Z. On substitue à leurs hourds en bois un parapet maçonné saillant, formant mâchicoulis, posé sur des consoles. Celles-ci étaient formées par la superposition en encorbellement de quatre corbeaux de pierre, dont l'arase est bien visible sur le parement des tours⁶⁹ (fig. 61). Leur niveau de couronnement reçoit un aménagement remarquable, puisqu'on installe dans chacune des tours une cheminée et un plafond lambrissé, en coupole peut-être mais plus sûrement plat, car chaque tour doit être «fourrée au sommet à mode de ciel». Comme le dispositif défensif est surélevé et rejeté sur l'extérieur, les baies-créneaux de 1262-1301 doivent désormais ajourer cet étage-cabinet.

Ces dispositions obéissent probablement aussi à des exigences résidentielles: la quasi totalité des corps de logis du château fait l'objet de travaux visant à les réparer et surtout à les rendre confortables en vue d'un long séjour de la comtesse Bonne de Bourbon à Chillou au cours de 1379.

De plus, dès le milieu du XIV^e siècle – si ce n'est avant –, se répand dans les résidences princières la mode du cabinet au sommet des tours, dans lequel on aimait se retirer, travailler, méditer ou admirer le paysage environnant. Auparavant, à l'exception de la chapelle-oratoire desservant la *camera domini* et de la chambre de retrait formant sas pour les latrines, l'espace intérieur des tours flanquantes était essentiellement dévolu à la défense. La progressive occupation des tours peut être mise en évidence au château de Chambéry, où elles sont peu à peu intégrées à la résidence dès 1323. Bonne de Berry, la mère du futur Amédée VIII, devait apprécier ce type d'aménagement, car elle fit installer dans ce même château, en 1388, une chambre supérieure dans la tour contiguë à ses appartements particuliers⁷⁰. Elle se montre en cela digne de son père, le célèbre duc Jean de Berry, grand collectionneur de manuscrits enluminés, qui fut à l'origine des magnifiques attiques largement et richement ajourées couronnant les tours du château de Mehun-sur-Yèvre vers 1350 (fig. 62). Ces dernières sont justement considérées comme des prototypes, qui ont peut-être inspiré le remarquable couronnement d'une des tours circulaires de Grandson dû vraisemblablement à l'initiative de Hugues de Grandson à la fin des années 1370⁷¹ (fig. 63).

Sans que l'on sache si cela a compromis l'existence des étages-cabinets, Aymonet Corniaux doit faire changer en 1450, pour la seconde fois, les mâchicoulis des tours, notamment parce qu'il avait constaté le mauvais état des consoles de 1378-79, façonnées dans une pierre de piètre qualité. La reprise de ce couronnement implique la réfection des charpentes et des couvertures, opération qui se déroule surtout en juin et juillet 1450⁷². La charpente encore en place remonte à cette campagne puisque les bois la composant ont été abattus dans leur majorité durant l'hiver 1449-50⁷³. Les trois tours sont recouvertes de 13 000 tuiles, celles du sommet étant peut-être concaves et gironnées (plus étroites en haut qu'en bas) afin d'épouser la courbure de la charpente⁷⁴. Ces travaux, contrairement à ceux de 1379, se sont efforcés seulement d'améliorer ou à tout le moins de rétablir l'efficacité défensive des tours, sans qu'on se soit soucié des conséquences résidentielles. Sur ce point, une analyse archéologique des tours devrait être conduite, car elle seule précisera la réalité matérielle de ces cabinets, et s'ils ont pu être maintenus.

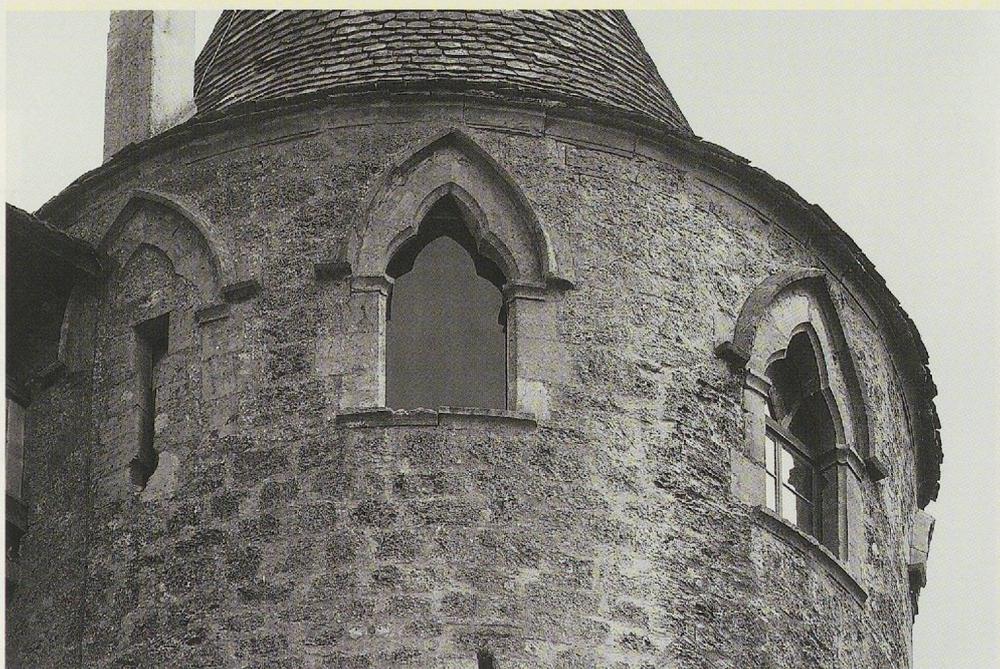
► Fig. 62

Le château de Mehun-sur-Yèvre figuré vers 1410 par les frères Limbourg dans les *Très riches heures du Duc de Berry*, fol. 161v (la Tentation du Christ). Il n'est pas étonnant que ce château ait été choisi pour représenter «tous les royaumes du monde avec leur gloire» (Matthieu) car c'était alors la plus belle résidence du duc Jean de Berry. Lorsqu'on la compare aux ruines aujourd'hui conservées, la version de l'enlumineur est très fiable. Remaniant un édifice des années 1250 environ, Jean de Berry a considérablement embelli son château à la fin du XIV^e siècle. Les tours ont été dotées de belvédères abondamment ajourés de baies géminées surmontées d'un quadrilobe et d'un gable se terminant par des statues. On voit encore des canaux de cheminée montrant que les tours, ainsi peut-être que les belvédères, étaient chauffées. L'ouvrage avancé protégeant l'accès au château, situé à l'est, supporte à l'étage le chevet à cinq faces de la chapelle surmonté d'une sorte de tour-lanterne (?) en ferronnerie.



► Fig. 63

Château de Grandson, belvédère de la tour sud, vers 1380 (?), état de 1986. Même si le décor architectural est plus sobre que celui de Mehun-sur-Yèvre, ce belvédère reste une réalisation unique et spectaculaire dans nos régions. Il comporte sept fenêtres trilobées dont une a été obturée après 1475 par une meurtrière commandant la rampe d'accès au château.



Étape 13, époque bernoise

Fig. 64, couleurs



Dès 1536, Leurs Excellences de Berne font du château le centre administratif de leur bailliage de Vevey. Le bailli y réside. Un dépouillement complet des riches archives bernoises, on l'a dit, reste à entreprendre (fig. 65) car Alfred Millioud, l'archiviste de Naef, n'a qu'à peine entamé la transcription des très nombreux documents du XVIII^e siècle⁷⁵. D'après ses copies, les mentions explicites touchant la chapelle restent rares. La fonction de celle-ci n'est d'ailleurs pas claire. Quelques renseignements apparaissent cependant: le lieu est toujours connu comme ayant été «l'ancienne chapelle», dite aussi la «chapelle inférieure», sans doute à cause de la présence des voûtes, par opposition à la «chapelle supérieure», située «dans la tour»⁷⁶, qui est la salle voûtée en croisée d'ogives du Trésor K (voir fig. 32). A l'instar de tous les sièges baillivaux du Pays de Vaud, le château de Chillon est l'objet d'importants travaux commandés par LL.EE. de Berne dans les années 1580.

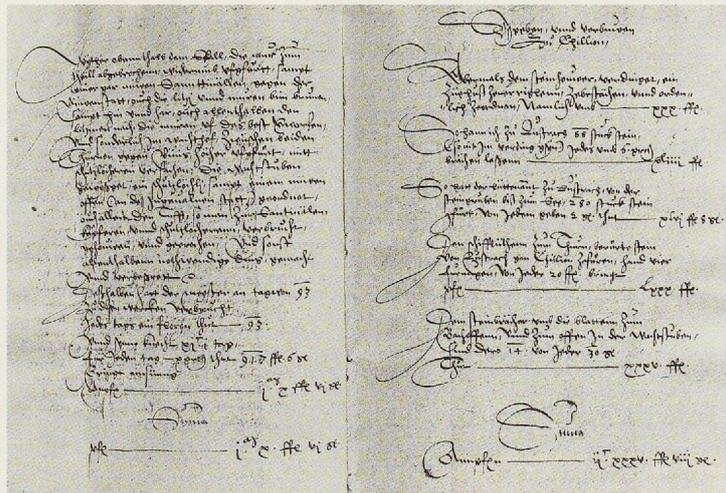
Antoine Pauli et Uli Bodmer, les entrepreneurs-architectes valsésiens au service de Berne les plus réputés à cette période dans nos régions, sont à l'œuvre à Chillon. Ils effectuent des travaux de réparation dans le secteur de l'entrée endommagé par le tremblement de terre de 1584 (réfection de la courtine N (fig. 66) dont ce n'était pas le premier effondrement). Mais ils sont surtout chargés d'aménager la résidence du bailli et d'adapter l'appareil défensif du château à l'usage des armes à feu. La même double tâche est accomplie par eux aux châteaux baillivaux d'Oron, de Morges, de Nyon, de Lucens, d'Yverdon ou d'Avenches. Cette époque de grands travaux de la part de LL.EE. fait suite au traité de Lausanne de 1564 qui leur attribue définitivement le Pays de Vaud, où ils se doivent de consolider leur présence face à la Maison de Savoie, alors en expansion, qui n'a pas renoncé à ses prétentions sur cette région.

► Fig. 64

Le Château de Chillon en 1792. On y remarque l'Ours de LL.EE. de Berne dont il ne reste aujourd'hui que quelques fragments. A l'instar de cet écusson, la restauration du début du siècle a largement fait disparaître les transformations réalisées par les Bernois, pour restituer l'image médiévale du château, tout auréolée du prestige dont jouissait la maison de Savoie auprès de ceux qui ont décidé ces travaux. On remarque encore contre la façade orientale de la tour du bailli B l'horloge installée par LL.EE. en 1574, maintes fois réparée.

► Fig. 65

Compte du bailliage de Chillon pour l'année 1585-1586. Ce type de source, fort complet, permet de suivre année après année les travaux qu'ont dû entreprendre LL.EE. pour transformer ou plus simplement entretenir leur château de Chillon. Ici, importantes réparations dans le secteur N.



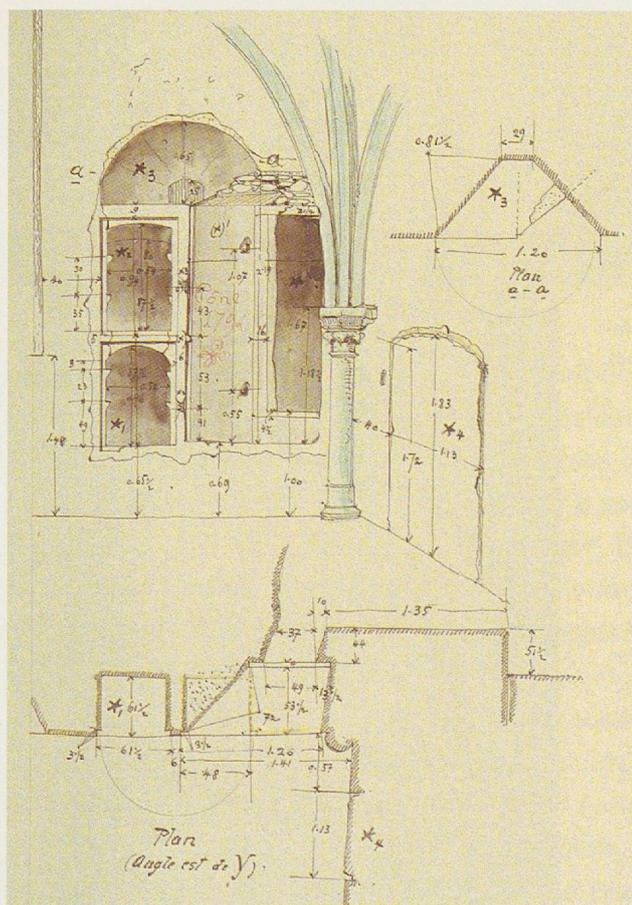
► Fig. 66

Château de Chillon, la courtine N. Ce mur passe pour avoir été reconstruit par les Bernois après le tremblement de terre de 1584. Leurs travaux cependant ont dû se limiter au colmatage de quelques fissures et à la réfection du seul parapet avec meurtrières à trous de serrure au-dessus des consoles. Ces dernières en effet, ménageant un mâchicoulis très semblable à ceux des tours C, Z et Z', sont à attribuer à Aymonet Corniaux, actif à Chillon entre 1418 et 1453. On remarque encore les restes de l'Ours de Berne, détruit au début du siècle pour les explorations archéologiques et la restauration en pierre apparente, cette dernière soulignant d'anciens crénelages qui paraissent toutefois avoir été inventés. Une exploration archéologique devra être conduite pour en confirmer l'existence.

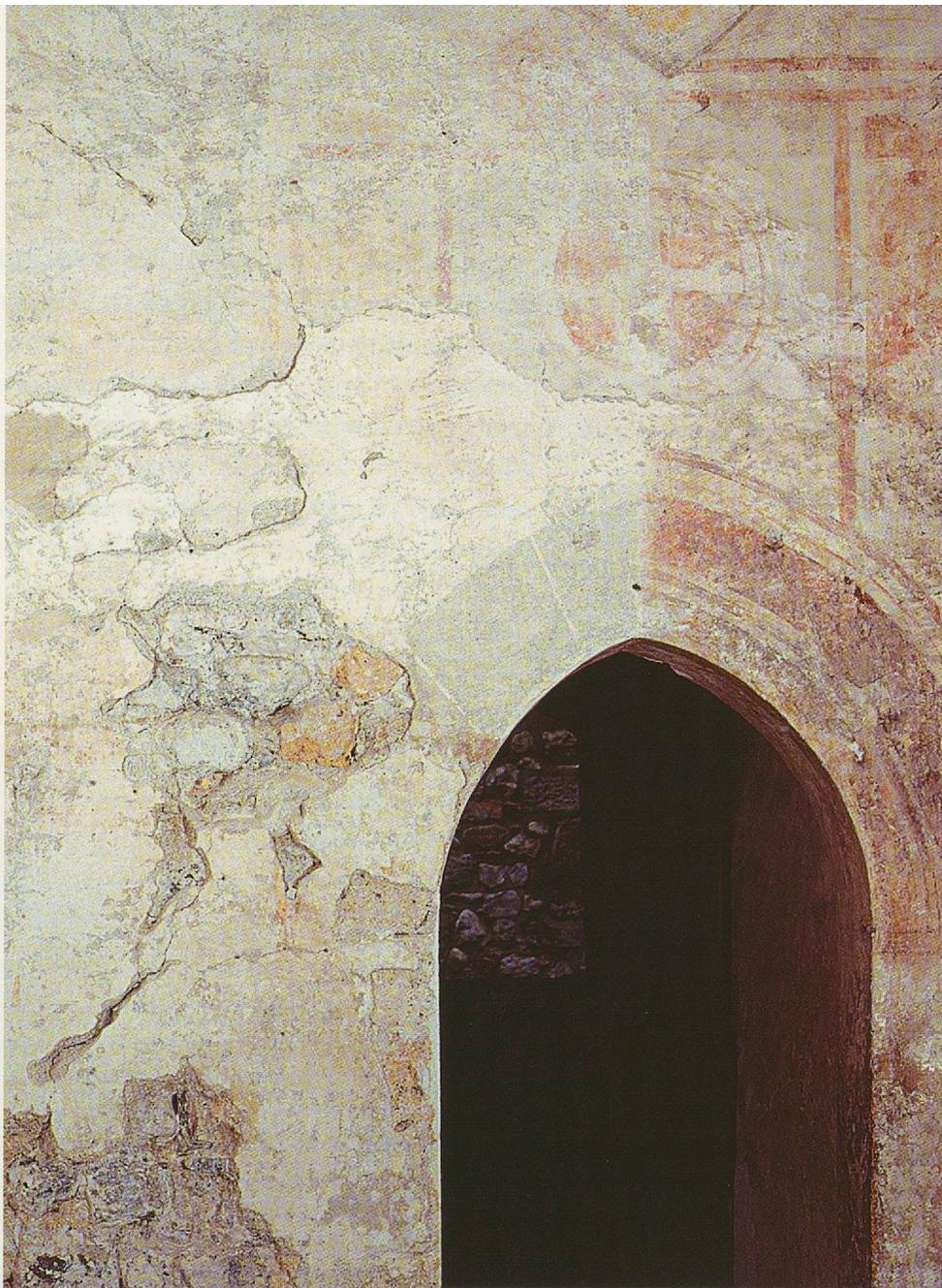


A la chapelle de Chillon, Pauli et Bodmer font percer, ou plus probablement agrandissent, les portes latérales du côté du chevet donnant sur les chemins de ronde. Le maçon et gypcier Mermet crée, en 1537 certainement, celle qui donne dans la tour Z pour y aménager une prison⁷⁷. A cet effet, il doit détruire la moitié sud de l'armoire (fig. 67). On imagine guère que cette porte puisse être antérieure à la période bernoise. En effet, au contraire des deux autres passages donnant sur le chemin de ronde (que l'on attribue à Corniaux), celui-ci s'intègre mal à la logique défensive du XV^e siècle; par ailleurs, il aurait alors par trop perturbé la vocation religieuse de la chapelle. En 1587-88, un serviteur d'Uli Bodmer réalise un sol en gypse, et est chargé de crépir et blanchir la chapelle⁷⁸; un fragment d'un faux appareil gris à joints blancs, conservé au-dessus de l'arc de la porte occidentale (fig. 68), en est le seul témoin intact. Mais, d'après les traces qui ont été retrouvées, la totalité de la chapelle a dû recevoir ce décor. En tout cas il était présent sur les nervures des voûtes, comme l'atteste le journal de Naef en 1900.⁷⁹ Ce genre de décor n'est pas spécifique à la chapelle et existe ailleurs dans le château: dans le local du Trésor K, dans la salle des armoiries U ou contre le parapet du chemin de ronde entre la tour du bailli B et le corps de logis P. Il faut attendre 1702-03 pour trouver à nouveau mention de la chapelle dans les documents. On refait alors la charpente, qui est parvenue jusqu'à nous – certes avec des remplois (fig. 69) – puisque l'analyse dendrochronologique a confirmé cette date⁸⁰.

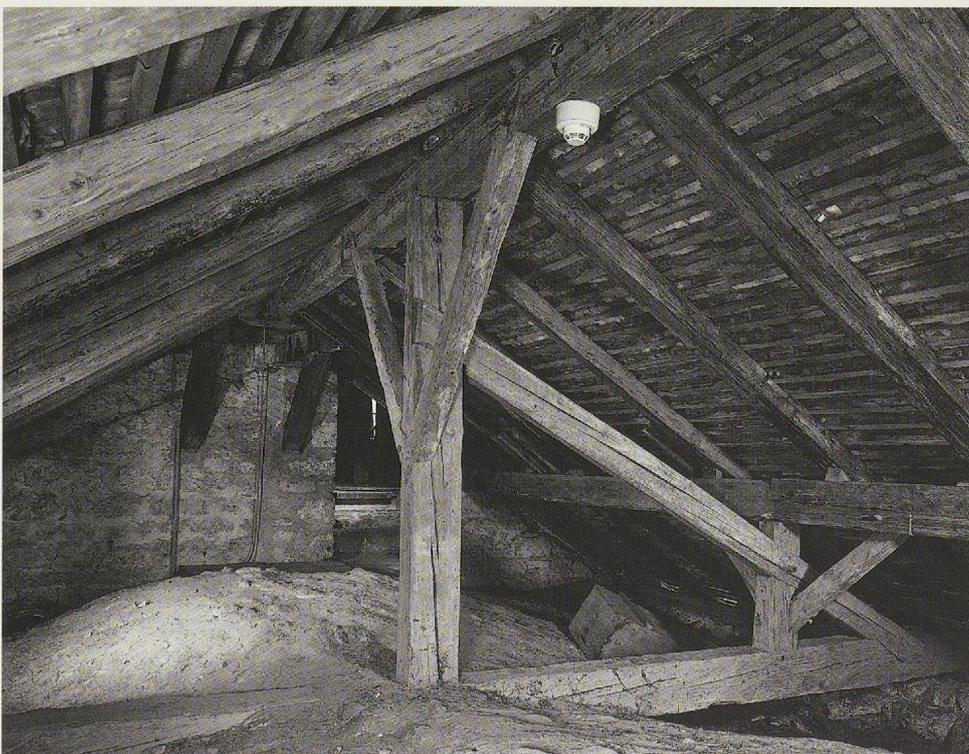
► **Fig. 67**
Chapelle Y. Relevé de l'angle nord-est au cours des explorations archéologiques de 1899, extrait du *Journal des Fouilles* d'Albert Naef, p. 464. La partie nord de l'armoire murale a disparu pour aménager un biais donnant sur une petite porte reliant la chapelle à la tour Z, cette dernière servant alors de prison. Cette porte avait été murée au début du XIX^e siècle lorsque la chapelle servait d'arsenal; elle a été dégagée en 1899 avant de disparaître à nouveau au profit de la reconstitution de l'armoire murale.



▶ **Fig. 68**
Chapelle Y, porte occidentale. Restes de l'enduit simulant un faux-appareil posé par l'équipe du réputé maçon valsésien Uli Bodmer au service de LL.EE. en 1587-1588. Visible après l'enlèvement à gauche des peintures de 1914-1916. Etat vers 1990.



▶ **Fig. 69**
Chapelle Y. Charpente de 1702-1703 dans laquelle se trouvent de nombreux bois médiévaux en réemploi.



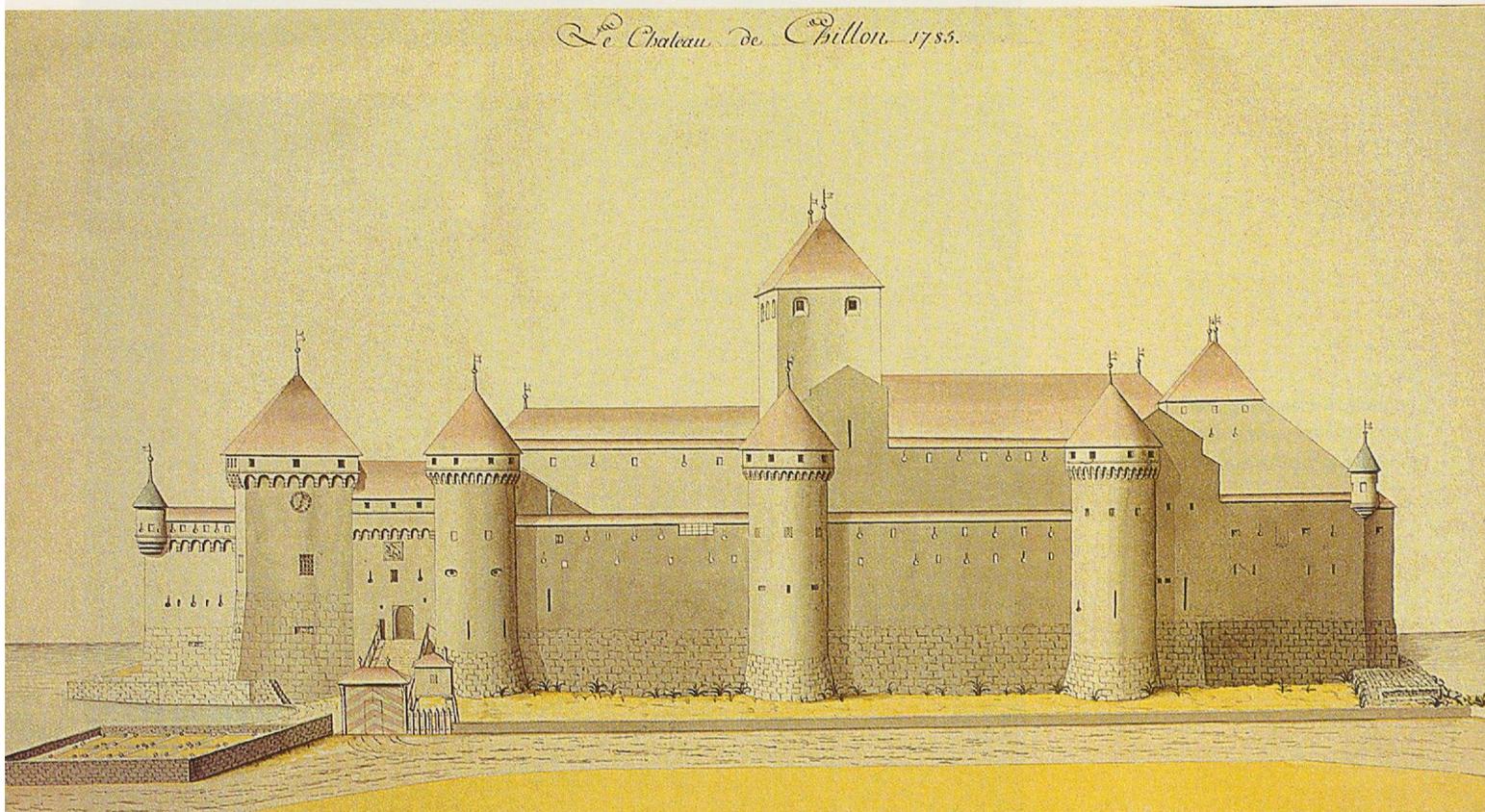
Signalons encore d'importants travaux de remise en état du château à la fin des années 1660 et au début de la décennie suivante, provoqués par l'attitude agitée de la Savoie dont Berne se méfiait toujours⁸¹. Les documents ne sont pas très précis sur la nature de cette intervention. Il semble qu'on procède à une remise en état des courtines. Dans le secteur de la chapelle, la grande galerie abritant le chemin de ronde de la cour G paraît être refaite vers 1667 d'après l'analyse dendrochronologique exécutée sur les bois encore en place. L'échauguette posée à l'angle de cette même cour semble avoir été remaniée en 1673 car les pièces de bois qui la soutiennent à l'intérieur ont été abattues en automne-hiver 1672-1673⁸².

En 1785, la sage politique céréalière de LL.EE., toujours à la recherche d'entrepôts sains et spacieux, propices à la bonne conservation de leurs revenus en nature, projette de transformer le château de Chillon en un vaste grenier à blé. Jugé trop inconfortable, l'édifice avait été en effet abandonné en 1733 par les baillis qui étaient allés s'installer à Vevey. Son intérêt militaire avait aussi considérablement diminué: au XVIII^e siècle, les travaux de nature défensive (création de meurtrières, etc.) ont pratiquement disparu. En revanche, le château restait un lieu très protégé, apte à garantir la sécurité des revenus céréalières, l'une des principales richesses de l'Etat de Berne, dont l'habile gestion jouait comme un régulateur antirévolutionnaire. On est loin des aspirations spirituelles comme des hautes ambitions politiques des Savoie, entérinées sur les Evangiles, puisque l'espace de la chapelle n'est

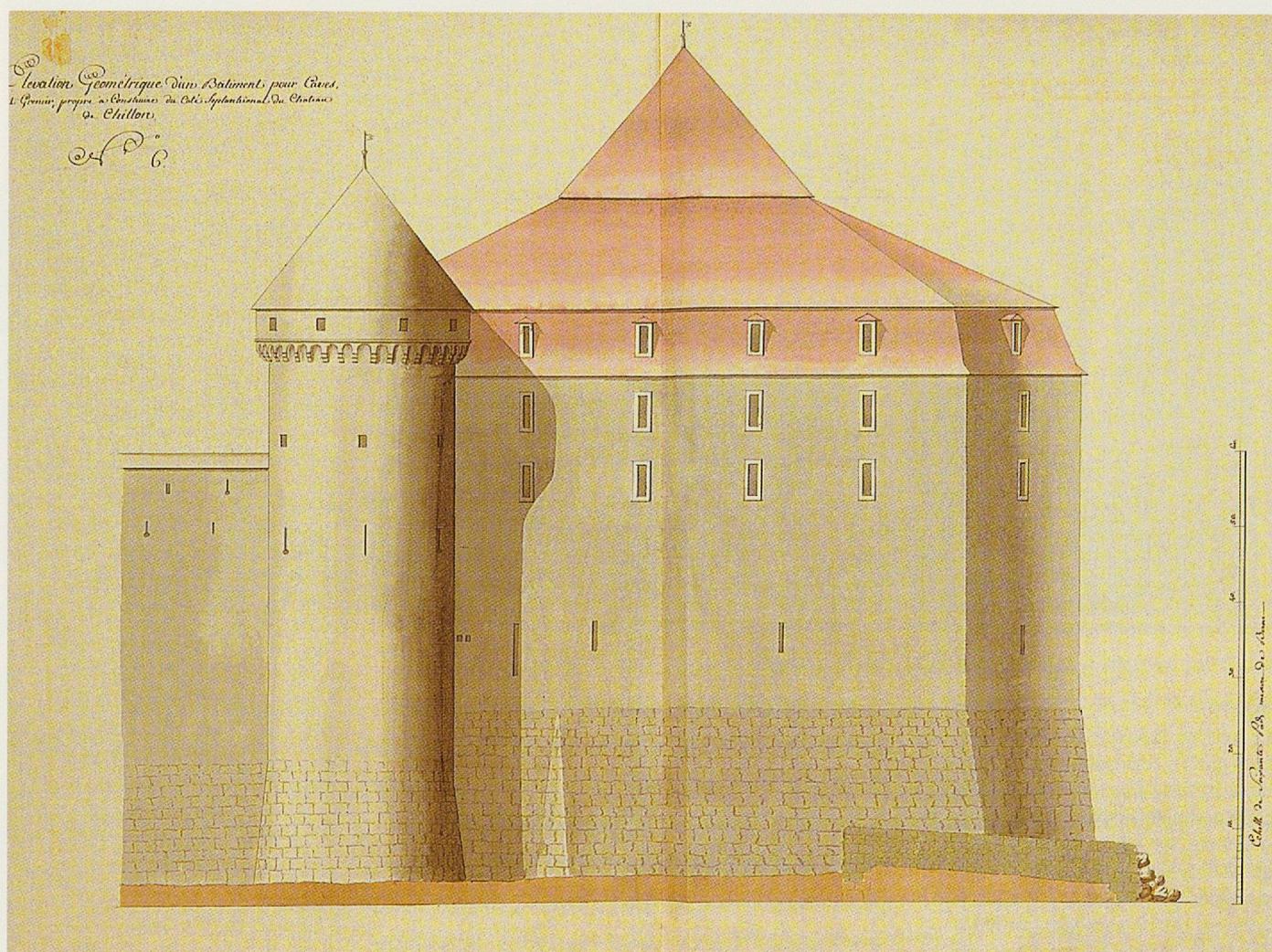
▼ **Fig. 70**

Jean-François Doret, «Le château de Chillon, 1785», front oriental du côté de la montagne. On observe la diversité des percements défensifs, la toiture à croupe prévue au-dessus de la tour d'Alinge X se prolongeant au-dessus du corps de logis W, ainsi que la poterne à chevrons rouge et gris, aux couleurs de LL.EE.

Le Château de Chillon. 1785.



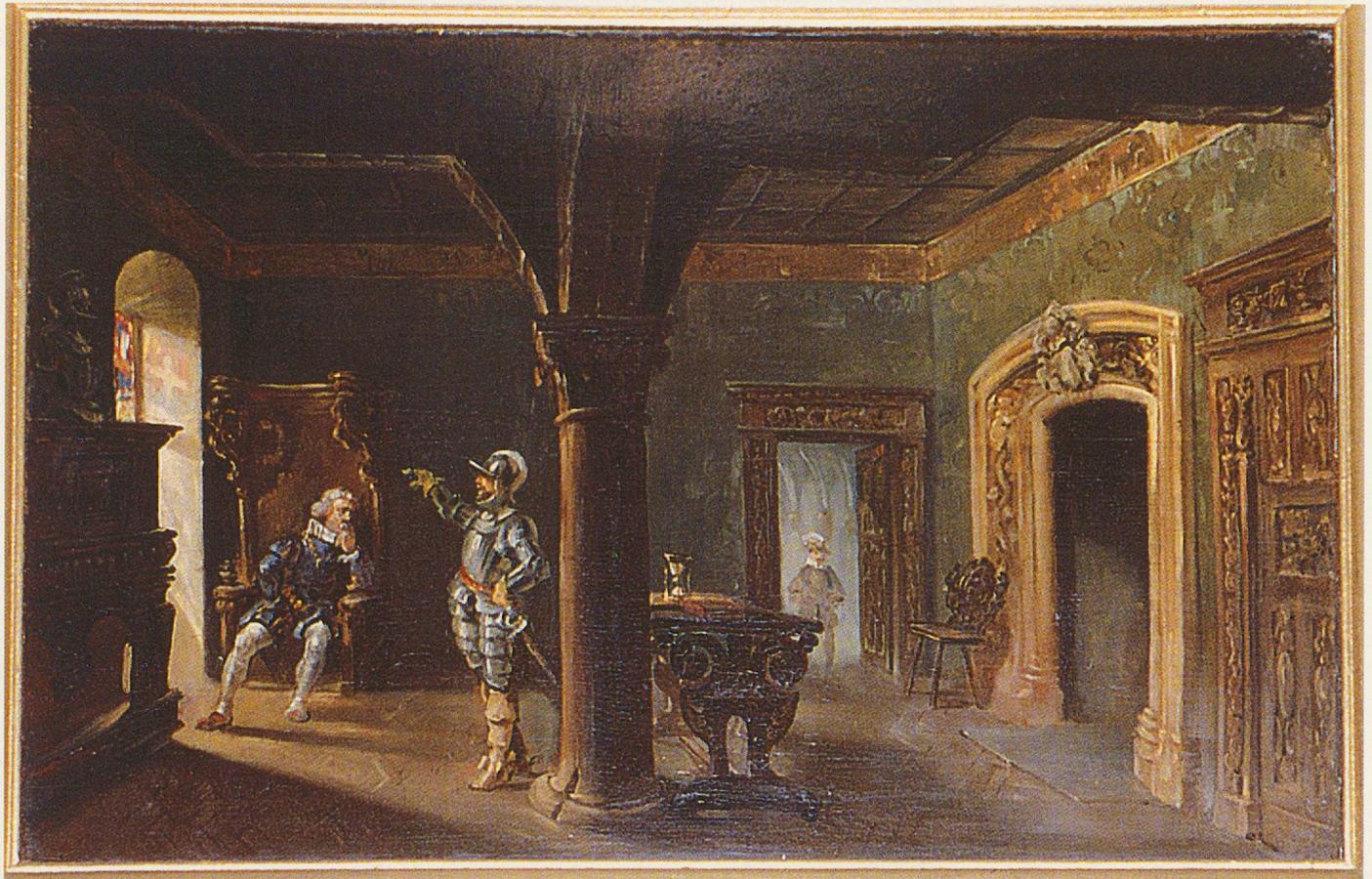
désormais évalué qu'à sa capacité de contenir 126 sacs, ce qui représente plus de 17 600 litres de grains. Par sa disproportion sans doute, mais aussi certainement à cause de l'humidité des lieux, ce projet n'a pas abouti. Il a cependant laissé de précieux plans dont un spectaculaire projet de transformation établi par le marbrier réputé, Jean-François Doret, architecte à ses heures⁸³ (fig. 70, 71).



▲ Fig. 71
Jean-François Doret, projet de transformation du château de Chillon en grenier. «Elevation géométrique d'un bâtiment pour caves et greniers, propre à construire du côté septentrional du château n° 6.», 1785.

Étape 14, époque cantonale I

Le château: arsenal et prison (1798 -1896)



▲ Fig. 72

La salle du châtelain de Chillon, telle que l'a représentée un artiste qui a travaillé pour le propriétaire du château de Vufflens dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Certains détails architecturaux, notamment l'encadrement de la porte, évoquent également Vufflens. Les personnages portent des habits du XVI^e siècle; il n'est pas exclu que la scène soit liée à l'enfermement de Bonivard. Les armes de Savoie sont en tout cas présentes puisqu'elles se reflètent contre l'embrasure de la fenêtre.

Le château de Chillon, par sa masse, en impose toujours. L'historien vaudois d'Yverdon Louis Vuillemin († 1879) le compare à la Bastille car l'historien en a fait un symbole de pouvoir et de répression. En 1792, les Bernois y enferment les révolutionnaires vaudois. Après 1799, la République Helvétique, issue de la Révolution, y emprisonne des aristocrates fribourgeois. Acquis par le tout nouvel Etat de Vaud en 1803, Chillon devient ensuite un dépôt d'armement puis, dès 1844, une prison à nouveau qui reçoit en 1848, pendant sept semaines, dans la tourmente des guerres du Sonderbund, Monseigneur Marilley, évêque de Lausanne, victime du gouvernement radical de Fribourg. S'impose ainsi une image nouvelle du château à la fois témoin du moyen âge que l'on redécouvre (fig. 72), instrument de répression par l'évocation de l'épisode de Bonivard et surtout excroissance fantastique d'un paysage grandiose que l'on magnifie (fig. 73). De grands écrivains, à la suite de Byron, comme Hugo, Töpffer ou Flaubert, ont contribué à façonner cette image. Grâce à Chillon, ils sont confrontés au moyen âge de leurs fantasmes sans qu'il y ait pour autant nécessité de restaurer l'édifice qui suffit, en l'état, à favoriser cette rencontre. On ne va plus se recueillir à la chapelle – que Victor Hugo ne peut d'ailleurs pas visiter⁸⁴ parce

► Fig. 73

Gustave Courbet, le château de Chillon, huile sur toile, 1874. Peinte à la fin de sa vie lors de son exil à la Tour-de-Peilz, cette toile n'a évidemment pas la qualité de celles qui ont fait la notoriété de ce peintre. On peut relever l'extrême contraste entre la silhouette très sombre (menaçante?) du château crûment éclairé du côté du lac et la grande luminosité du ciel dans laquelle se fondent les sommets des Dents du Midi.



▲ Fig. 74

Bonivard au château de Chillon, lithographie, détail.

qu'elle «est pleine de gargousses» –, mais on va rendre hommage, dans le cachot de Bonivard, aux vertus révolutionnaires bafouées (fig. 74). Un véritable culte est rendu à la Liberté que les multiples prisons du château ont enchaînée. C'est là, dans les souterrains ténébreux, que le contact avec le moyen âge s'établit avec le plus de vigueur. Alexandre Dumas en témoigne:

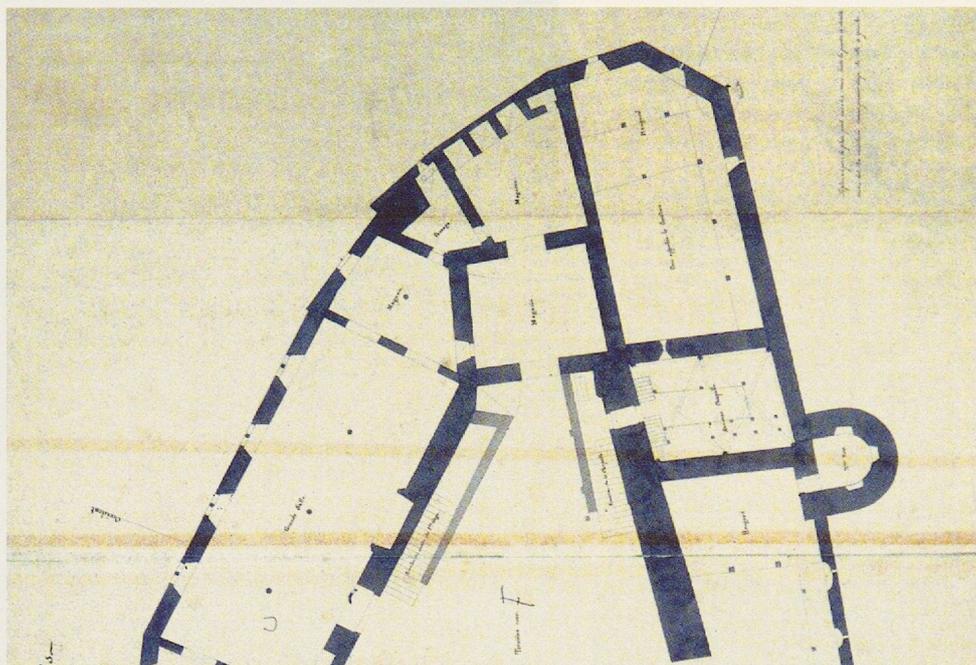
«La prison du martyr est devenue un temple, et son pilier un autel. Tout ce qui a un cœur noble et amoureux de la liberté se détourne de sa route, et vient prier là où il a souffert. On se fait conduire droit à la colonne où il a été si longtemps enchaîné; on cherche, sur sa surface granitique, où chacun veut inscrire un nom, les caractères qu'il y a gravés; on se courbe vers la dalle creusée pour y retrouver la trace de ses pas; on se cramponne à l'anneau auquel il était attaché, pour éprouver s'il est solidement scellé encore avec son ciment de huit siècles; toute autre idée se perd dans cette idée: c'est là qu'il est resté enchaîné six ans. Six ans, c'est-à-dire la neuvième partie de la vie d'un homme.⁸⁵»

La chapelle, depuis 1803, n'est plus qu'un arsenal. Sur le plan Doret, en 1785, celui-ci se trouve encore dans la *camera domini*. Son transfert a impliqué, pour des raisons de sécurité, la condamnation de tous les accès superflus, à savoir ceux donnant sur les coursiers de la seconde enceinte, celui menant à la tour Z et celui qui donne accès à l'escalier à vis de la *camera domini*. C'est certainement lors de cet aménagement que l'on installe les galeries qui courent le long des murs, à la hauteur – ou juste au-dessus – des chapiteaux (fig. 75). L'aspect de la chapelle est décrit avec précision par le voyer La Rottaz dans un inventaire du château qu'il dresse en 1824⁸⁶.

«La chapelle est au-dessus de la cave C et on y monte depuis la cour par un escalier couvert ainsi que le palier qui est devant la porte d'entrée. Il y a deux portes successives qui conduisent à peu près de plain pied dans une pièce de 29 pieds de longueur sur 21 pieds de largeur couverte par une belle voûte en ogive blanchie et dont les arêtes sont en molasse. Comme elle a été destinée à servir de dépôt de munition

► **Fig. 75**

Chapelle Y. Détail d'un relevé du château de Chillon vers 1837 que l'on peut attribuer à l'architecte Alexandre Perregaux. Un seul jour éclaire la chapelle désormais aménagée en arsenal et dépôt de poudre. Elle dispose de galeries placées en U, avec accès par une double rampe d'escaliers disposés symétriquement par rapport à l'entrée occidentale.



d'infanterie ou autres, on a muré avec soin les diverses portes dont on pouvait se passer. Il y en avait plusieurs; une qui la mettait en communication avec la chambre du Duc par l'escalier tournant dont on a parlé; une avec la galerie couverte de la seconde cour H; une autre avec la troisième tour ronde Z, et enfin une quatrième avec la cour dite le cimetière G. On a même muré, du moins en partie, toutes les ouvertures quoique vitrées qui n'étaient pas d'une utilité directe. La chapelle ainsi préparée a été garnie d'étagères sur l'un des côtés et de plus on y a fait sur trois côtés une galerie sur laquelle on monte par deux escaliers à deux rampes chacun et dont il s'en trouve un de chaque côté de la porte d'entrée.»

► **Fig. 76**

Chapelle Y, les stalles de la cathédrale de Lausanne adossées à la paroi sud. Le sol, avant les investigations archéologiques, est formé de carrons en terre cuite. Les colonnes, situées de part et d'autre des stalles, sont particulièrement dégradées et les claveaux de molasse formant les nervures de la voûte sont là exempts d'enduit, qui a dû s'éroder et tomber.





▲ Fig. 77

La chapelle Y aménagée en lieu de culte pour les prisonniers enfermés à Chillon. Vue depuis l'entrée, vers 1890. Dans le mur oriental, seule la baie centrale a été réouverte; les deux autres ajourent le mur nord. La paroi sud en revanche est complètement opaque. L'enduit est d'un blanc-gris uniforme. Seules les nervures paraissent enduites d'une autre teinte, que l'on retrouve en plinthe dans les sous-bassements des parois.

Naef note en 1916 sur ce document: «La chapelle était proprement arrangée en 1824!!!». En 1856, on renoue avec la vocation religieuse de l'édifice, pour y célébrer le culte à l'intention des détenus enfermés à Chillon, alors prison cantonale. A cette occasion, les voûtes et les parois sont à nouveau blanchies et les colonnes, chapiteaux et nervures, passés en gris, couleur «caisson d'artillerie» selon Naef, qui cite divers témoignages⁸⁷. Spectaculaire disgrâce de ce lieu qui, réservé au prince à l'origine, accueille désormais le rebut de la société!

La chapelle, ainsi réorganisée pour le culte protestant, reçoit également du mobilier. Dans la travée orientale, on place une chaire, avec son abat-voix, précédée d'une table de communion, le tout en menuiserie. Ce mobilier était flanqué de ce qu'il restait des stalles de la cathédrale de Lausanne (remontant au XIII^e siècle), démontées lors du profond remaniement de l'aménagement intérieur de cet édifice en 1827, qui avait vu la suppression du jubé et la dispersion des derniers éléments du mobilier catholique (fig. 76). Enfin, dans la travée occidentale, les prisonniers prenaient place sur deux rangées de sobres bancs en bois. Cet intérieur est attesté par quelques photographies de la fin du XIX^e siècle (fig. 77) .

Étape 15, époque cantonale II

Le château «monument historique», couleur

L'Association pour la restauration du château de Chillon est fondée en 1887 et le château, reconnu «monument historique», est placé sous le contrôle direct du Conseil d'Etat vaudois en 1896 (son «classement» effectif au niveau de la Confédération n'interviendra qu'en 1991). Parmi les membres du premier comité technique, chargé de la sauvegarde de l'édifice, on compte Johann Rudolf Rahn, professeur d'histoire de l'art à Zurich, auteur des premières études historiques publiées sur le château (1887), Léo Châtelain, qui vient de terminer la restauration de la collégiale de Neuchâtel, et Henri de Geymüller, architecte bâlois installé à Paris, qui s'opposa souvent à Viollet-le-Duc en affirmant son respect du passé et son hostilité envers les reconstitutions en style ancien⁸⁸ (fig. 78). Le premier architecte du château est le veveysan Ernest Burnat, notable très en vue dans la région.

▼ Fig. 78
La commission technique en 1898.
De gauche à droite: Jules Simon,
Henri de Geymüller, Léo Châtelain,
Otto Schmid (en retrait), le Conseiller
d'Etat Jean-François Viquerat, Johann-
Rudolf Rahn, Albert Naef (assis).



Rapidement Albert Naef, architecte de formation, va s'imposer. Il procède tout d'abord à une exploration archéologique systématique du château et propose, en 1907, un programme général de restauration de l'édifice très fidèle à l'état ancien, proche de la ligne de Geymüller. Dès 1897, l'architecte Otto Schmid seconde Naef, c'est lui qui, dès le troisième volume, tient le monumental *Journal des fouilles* de plus de 4000 pages où sont consignées les nombreuses observations de ce dernier ainsi que tous les travaux qui sont entrepris. A travers ces pages, on peut voir progressivement le château-musée se mettre en place. A la volonté initiale de respecter l'état ancien, toutes époques confondues, et au travail d'exploration extrêmement poussé, tant sur l'édifice que dans les archives, succède dès les années 1907-10 (après la publication de *La camera domini*) un relâchement causé par l'éloignement de Naef, de plus en plus chargé d'expertises prestigieuses, notamment celle de la restauration du Haut-Königsbourg sollicitée par l'empereur Guillaume II lui-même. A la reconstruction presque intégrale, par l'architecte Bodo Ehardt, de ce château qu'il visite en avril 1907, Naef oppose Chillon, qu'il ne déclare que conserver: «Notre tâche était toute différente de celle du Hohkönigsburg... nous devons nous borner à restaurer c'est-à-dire à conserver notre petit Chillon, dont chaque pierre, pour ainsi dire, est un document historique nettement daté.⁸⁹» L'architecte affiche encore dans ce texte l'optique peu interventionniste qui était la sienne au cours des premières années du chantier, occupées surtout à documenter l'édifice.

Albert Naef endosse de nouvelles fonctions, en particulier celle de premier président de la Commission fédérale des monuments historiques (1915), pour la création de laquelle il a beaucoup œuvré (il a été président de la Société suisse des monuments historiques de 1905 à 1915). A Chillon, la tendance sera dès lors à la suppression des étapes récentes de l'histoire du château et au recours de plus en plus massif au fac-similé, à la copie en style médiéval ou plus simplement au réemploi d'éléments authentiques venus d'ailleurs. Chillon devient une sorte de Ballenberg où les apports extérieurs et hétérogènes sont intégrés à l'édifice sans être franchement avoués comme tels.

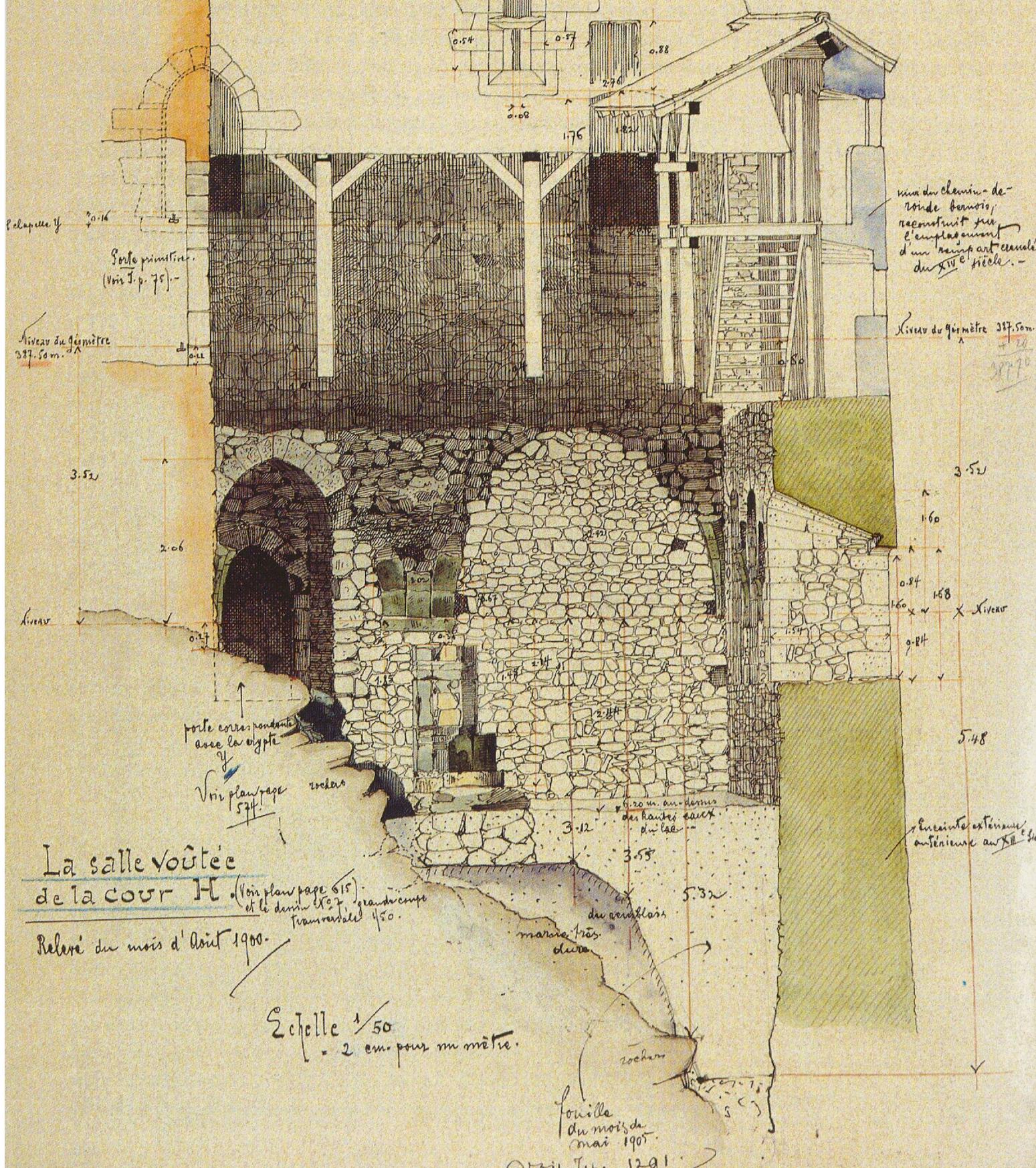
Le Journal des fouilles

Les deux premiers volumes du *Journal* sont rédigés par Albert Naef; Otto Schmid prend ensuite le relais, mais les commentaires de Naef ponctuent encore régulièrement le texte principal. Otto Schmid tiendra la rédaction du *Journal* jusqu'en 1952-53. Même s'il est constamment présent à Chillon et s'il agit très rapidement à sa guise, Schmid reste officiellement sous les ordres de Naef jusqu'à la mort de ce dernier en 1937. Cette année-là, Schmid devient l'architecte en titre du château jusqu'à la fin de sa vie en 1957. Dans le *Journal*, les observations archéologiques et matérielles sur le château diminuent progressivement en qualité et en quantité, surtout

Château primitif
du XII^e siècle.

La chapelle Y (voir plan page 580)

La tour Z
Voir plan pages
574, 575, 580 et 581.



Chapelle Y 0-16

Niveau du géomètre
387.50m

3.52

Niveau

La salle voûtée
de la cour H (voir plan page 615)
et le donjon XII^e grand coup
transversal 450.

Relève du mois d'août 1900.

Echelle 1/50
= 2 cm pour un mètre.

Fouille
du mois de
mai 1905.

Voil J. p. 1291

via du chemin de
ronde ferroviaire;
reconstruit sur
l'emplacement
d'un rempart antérieur
du XII^e siècle.

Niveau du géomètre 387.50m

3.52

1.60

0.84

1.60

0.84

Niveau

5.48

enceinte extérieure
antérieure au XII^e siècle

6.20 m au dessus
des hautes eaux
du lac

3.55

5.32

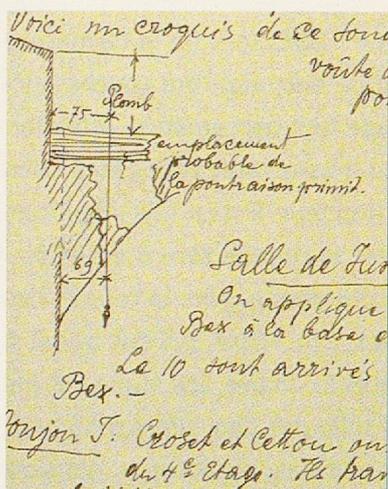
du caillou
marne très
dure

rochers

5

▲ Fig. 79

Albert Naef, le *Journal des fouilles*, p. 714, t. 4, du 21 mai 1901. Relevé de 1900 dans la cour H et de la façade sud de la chapelle Y. A noter la coupe de l'embrasure d'une des trois archères dans la seconde enceinte, d'un type que l'on peut situer à la fin du XII^e siècle ou dans les premières décennies du suivant.



▲ Fig. 80

Albert Naef, *Journal des fouilles*, t. 10, p. 1817. Croquis représentant la coupe effectuée dans la maçonnerie du mur septentrional de la chapelle. Ce dessin met en évidence un léger retrait qui a été aménagé pour supporter le solivage d'un plancher antérieur à la voûte en tiers-point.

depuis les années 1920 avec la cessation des travaux d'envergure. Pour les successeurs de Schmid, le *Journal* se mue en livre d'or, et ne rapporte que l'entretien courant, les événements mondains ou les différends avec le personnel. Le château s'est désormais figé dans son image-symbole de fleuron de l'histoire nationale.

Il convient de décrire brièvement le contenu du *Journal*, tel qu'on peut le lire dans ses premières années. Il se présente sous la forme d'une chronique manuscrite, relatant les interventions de terrain, d'une périodicité allant d'un à plusieurs jours. Dans la marge, une petite notice résume substantiellement le contenu; l'accès aux différents secteurs, correspondant aux bâtiments, est facilité par l'utilisation de lettres majuscules soulignées. Le texte est illustré par des représentations graphiques, planimétriques et photographiques; certaines illustrations, particulièrement celles qui sont rehaussées d'aquarelle, sont d'une qualité esthétique remarquable (fig. 79). Chaque découverte est inventoriée et répartie selon deux orientations: musée des trouvailles et musée lapidaire. Cette dernière catégorie comprend tous les objets ayant trait à l'architecture et à son décor, chambranles de fenêtres et de cheminées, chapiteaux et colonnes, linteaux et éléments de cloisons intérieures, etc. La catégorie des trouvailles inclut tous les objets de métal, en céramique, en os, en ivoire ou en verre.

Toutes les informations graphiques ne sont hélas pas situées sur des plans généraux avec la précision voulue. Par exemple, un dessin met en évidence l'existence d'un solivage ayant supporté le sol de la chapelle avant la création de la voûte en tiers-point (fig. 80). Le schéma illustrant le résultat de ce sondage n'est malheureusement pas repérable et mesurable par rapport à l'ensemble du bâtiment Y; il s'agit pourtant de l'unique témoin attestant de l'existence de ce sol, antérieur à l'actuel qui l'a entièrement dissimulé.

Les travaux de Naef correspondent à la plus vaste et à la plus massive intervention dans l'histoire de la chapelle. Malgré la volonté de retourner à un état sinon primitif du moins médiéval, et malgré la conservation presque intégrale de l'édifice, les transformations et les aménagements exécutés au début du siècle ont occulté les étapes plus anciennes; leur compréhension matérielle s'avère aujourd'hui plus difficile. Ainsi tout l'aménagement ancien du sol a été effacé par celui qui fut posé en 1912. Le *Journal des fouilles* et toutes les archives qui en dépendent doivent donc être absolument consultés pour interpréter ce que nos prédécesseurs immédiats ont conservé, construit ou détruit.

Le fil conducteur de tout ce qui sera entrepris au XX^e siècle dans la chapelle va être les peintures médiévales que l'on met au jour en 1900 et qui seront restaurées par l'atelier d'Ernest Correvon. La chapelle est inaugurée en 1916 pour le mariage de la fille d'Albert Naef qui, d'ailleurs, en paya lui-même la restauration (fig. 81). Les explorations archéologiques et les travaux entrepris sont consignés dans le *Journal des fouilles*.

► Fig. 81

Chapelle Y, vue générale en direction du sud-est à la fin des restaurations en 1916. Cette prise de vue pourrait coïncider avec le mariage de la fille de Naef, sorte d'inauguration de la chapelle en l'honneur de l'archéologue qui a payé de sa poche les travaux de peinture.



Les travaux sur le bâtiment Y commencent en 1896, lors de la fermeture de la prison. Jusqu'en 1898, il s'agit d'un simple entretien qui touche surtout l'enveloppe extérieure de l'édifice: repérage des percements, réfection légère de la toiture et adaptation de l'accès au musée lapidaire, placé sous la chapelle, au nouveau niveau de la cour d'honneur F. Les investigations archéologiques ne commencent qu'en 1899 avec la réouverture d'accès fermés à cause de l'arsenal, en l'occurrence celui qui donne dans la tour Z. Les maçonneries du musée lapidaire sont décrépies. Fin 1899, on fait appel à Travertino, sculpteur à Montreux, pour démonter la chaire, les stalles et les bancs qui sont déposés provisoirement dans la salle des chevaliers (bâtiment U1). De 1900 à 1914, on dégage les peintures murales, exploration qui sera plusieurs fois longuement interrompue. En 1902, les façades de la chapelle sont «piquées»: tous les enduits anciens sont enlevés pour faire apparaître les maçonneries et pour pouvoir procéder à leur analyse archéologique. Les investigations menées dans la cour H ont permis de déterminer, en janvier 1903, l'évolution et la chronologie du mur d'enceinte correspondant au mur occidental de la chapelle.

Au cours des années 1903 et 1904, ce sont les abords du bâtiment Y qui retiennent l'attention des archéologues: tour Z, salle H, cour H et bâtiment K. Dès le mois de juin 1905, les fouilles de la crypte Y s'étendent à l'ensemble de la surface du sous-sol. La découverte des glacis et du contrefort constituent les dernières trouvailles archéologiques proprement dites. A partir de mars 1906 débutent des travaux de consolidation et de stabilisation des murs des bâtiments Y et G, et la reconstitution des parties disparues du bâtiment, du glacis et des escaliers et le rejointoyage des façades. La construction d'un sol en béton termine les diverses interventions au musée lapidaire dans le sous-sol de Y.

Accompagnant la restauration des peintures interviennent de nombreux aménagements parmi lesquels figurent, pour l'intérieur, la construction de portes et l'installation de l'ambon, fac-similé en plâtre du célèbre original mérovingien de Romainmôtier et version anachronique de la chaire réformée traditionnelle qui occupait cet emplacement depuis 1856. Si les stalles retournent à la cathédrale de Lausanne, on dote la chapelle d'un harmonium pour les services religieux qui s'y déroulent tous les quinze jours. A l'extérieur, on procède à la réfection des encadrements de fenêtres qui reçoivent des vitraux, à la création du clocher-arcade sur le mur est, pour lequel on récupère une cloche médiévale qui se trouvait jusqu'alors dans le donjon, et à l'aménagement de l'escalier d'accès et des façades.

Conclusion

Comme le soulignait déjà Marcel Grandjean en 1976 dans l'*Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*⁹⁰, «l'étude de Chillon requiert un sens aigu de l'histoire (et même de l'histoire de l'histoire...), qui seul permet de saisir le développement matériel d'un tel monument. Il faut une méthode très large recourant aux documents anciens, à l'investigation des murs, des peintures, aux fouilles dans le sol, aux relevés et aux photographies, à la connaissance comparative des autres ouvrages des époques correspondantes, etc. Son intelligente application autorisa Albert Naef à tracer l'«itinéraire» matériel de Chillon que la critique moderne n'a pas encore repris de fond en comble». L'analyse présentée ici montre bien la grande complexité archéologique qui caractérise le château de Chillon en général, et sa chapelle en particulier. Si de nouvelles interprétations peuvent être proposées à présent, il n'en reste pas moins que certains détails, voire des points essentiels, ne pourront être compris qu'avec une analyse exhaustive des maçonneries extérieures. De même, une synthèse globale des connaissances ne pourra être effectuée que lorsque les bâtiments voisins, puis l'ensemble de l'édifice auront été analysés avec la même rigueur. Il faut donc considérer les hypothèses émises ici comme susceptibles d'être révisées, en fonction de découvertes ponctuelles qui ne manqueront pas de se faire.

Résumons maintenant les grandes lignes de l'histoire architecturale de la chapelle. Malgré sa réelle homogénéité, suggérée surtout par ses voûtes et ses baies, la chapelle a subi de très nombreuses transformations. Elles sont d'abord structurelles et touchent le gros-œuvre jusqu'à l'apparition des voûtes; elles concernent ensuite essentiellement le second-œuvre, le décor et le mobilier, puisque l'usage du bâtiment Y varie. Malgré ses diverses affectations, sa fonction médiévale de chapelle n'a jamais été effacée des mémoires. L'existence des voûtes, la disposition des baies, en particulier du triplet oriental, ont été à ce titre un rappel constant.

De tout temps la chapelle a été un lieu clos. Clôture symbolique d'abord puisque réservée au cercle restreint de la famille comtale et de sa suite immédiate, pour sa piété privée mais aussi pour les actes les plus solennels du pouvoir, scellés sur les Livres Saints. Sa fonction n'est jamais univoque, à l'instar d'ailleurs de ce qu'était un intérieur médiéval. En l'absence du comte, elle revenait dans le rang, si l'on peut dire, en participant à la stratégie défensive du château, surtout lorsque deux portes sont ouvertes dans les parois latérales, en 1439-40, sans doute pour améliorer la circulation sur les chemins de ronde de l'enceinte inférieure. Clôture pragmatique ensuite. A l'époque bernoise, les voûtes rendent malcommode son affectation à la résidence du bailli, mais elle reste un lieu fermé, peut-être dévolu à la justice en tant que local de question attendant aux prisons aménagées dans les tours. On projette également d'y stocker des céréales. Cette fermeture atteint son comble au début de la période vaudoise, lorsque presque toutes les baies et toutes les portes sont obturées pour l'installation du dépôt des poudres, autre marque très forte du pouvoir souverain qui a le monopole de la munition. Dès 1856, même si l'on ouvre quelques portes et fenêtres, le bâtiment reste hyperboliquement hermétique, puisqu'il est destiné aux prisonniers. Si l'espace est toujours fermé, il n'est donc plus un écrin réservé à l'usage des tout-puissants mais est devenu une sorte de réduit pour marginaux. Dès l'époque bernoise, la chapelle est ainsi rejetée dans l'ombre, appelée à ne remplir que des fonctions subalternes. D'ailleurs, les visiteurs du XIX^e siècle n'ont absolument plus conscience de son intérêt ni même de son existence, frappés qu'ils sont d'abord par les souterrains qui leur permettent de renouer pathétiquement avec le passé médiéval. Le prestige ancien du monument va renaître avec l'approche positiviste, scientifique et archéologique du château et du moyen âge. Cette résurrection va s'opérer par la découverte et surtout par le dégagement des peintures murales qui avaient été censurées par la Réforme et recouvertes par des enduits blancs dès l'arrivée de LL.EE. en 1536. C'est à l'analyse des peintures et à l'histoire de leur mise au jour qu'il faut nous intéresser maintenant.